

10,00\$

AUTOMNE 2011

# Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

**WILLIAM ET KATE**  
lors de leur visite au  
Canada



**Que s'est-il passé à l'AGA?  
Dîner en honneur d'Ed Lumley  
Magie noire sur fond de droit**

# L'Assemblée générale annuelle de l'ACEP pour 2011



Blair Armitage, Huissier du Bâton noir intérimaire, et l'hon. Nathan Nurgitz.



De gauche à droite, le récipiendaire du Prix de reconnaissance pour services exceptionnels Jim Hawkes, le Président du Sénat Noël Kinsella, le Président de la Chambre des communes Andrew Scheer et le Président de l'ACEP Léo Duguay.



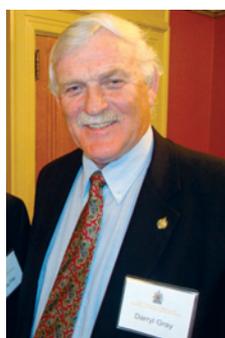
Doug Fee, Eileen Wilson et Geoff Wilson.



Les enfants et petits-enfants de Jim Hawkes sont venus pour lui voir décerner le 6 juin 2011 le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'ACEP.



L'hon. Paddy Torsney, l'hon. Andy Mitchell, l'hon. Stan Keyes et Derek Wells.



Darryl Gray.



L'hon. Bill Rompkey, l'hon. Yoine Goldstein, Carolyn Rompkey et l'hon. Joan Cooke.



Le Président de l'ACEP, Léo Duguay, remercie les membres sortants du Conseil d'administration pour leurs années de service dévoué. De gauche à droite, Bill Knight, Sophia Leung et l'hon. Fred Mifflin.

# Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 7, Numéro 3

AUTOMNE 2011

## DANS CE NUMÉRO



Quoi de neuf à l'ACEP 5  
Léo Duguay

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Service commémoratif 2011 6

Ada Wasiak

Ateliers de discussion 2011 8

Le séisme de Christchurch 10

Diana Brown

Mackenzie Grisdale 11

Diana Brown

Jim Hawkes : Reconnaissance pour services exceptionnels 12

Joel Eastwood

Munson pour la cause de l'autisme 25

Diana Brown

### NOUVELLES DE L'ACEP

Traverser l'océan pour tendre la main 18

Jack Silverstone

Lorsque des catastrophes surviennent, le Canada est là 19

Joel Eastwood

Jeune et élu 19

Katherine Dunn

### CHRONIQUES

Peut-on vraiment justifier la réforme du Sénat? 22

Dorothy Dobbie

Les poulets de Victor Assol 23

Geoff Scott

Rester en contact 26

Katherine Dunn, Diana Brown, Joel Eastwood and Ada Wasiak

« Magie noire » sur fond de droit 28

The Hon. John Reid, P.C.

Notre hommage à ceux qui nous ont quittés 32

Jack Layton est parti trop tôt 33

Devrions-nous nous préoccuper d'un déficit démocratique? 34

Keith Penner

### LA BIBLIOTHÈQUE

La vie politique et sociale du Berlin des années trente 30

Au-delà de la période des questions 30



### REPORTAGES

Un portrait des juges canadiens 14

Ada Wasiak

Jeu-questionnaire sur les femmes en politique 15

Joel Eastwood

Remise du Prix pour l'ensemble des réalisations à l'hon. Ed Lumley 16

Diana Brown

Quelques uns de nos nouveaux membres 20

Joel Eastwood

Le Vote étudiant Ada Wasiak 24

Bob Ringma lance un blogue sur la guerre de Corée 29

Le terrorisme à la mode de chez nous Ada Wasiak 31





Photo à la couverture prise par Jason Ransom.

**Rédactrice en chef**  
Dorothy Dobbie

**Rédacteur associé**  
Keith Penner

**Stagiaires à la rédaction**  
Ada Wasiak, stagiaire principale;  
Diana Brown, Katherine Dunn, Joel Eastwood

**Comité de rédaction**  
Bill Casey, Dorothy Dobbie, Simma Holt,  
l'hon. Betty Kennedy, l'hon. John Reid,  
Doug Rowland, Geoff Scott

**Comité de rédaction émérite**  
L'hon. Jim Fleming, l'hon. Laurier LaPierre,  
Claudy Lynch

**Collaborateurs**  
L'hon. Peter Adams, Léo Duguay,  
Keith Penner, l'hon. John Reid, Geoff Scott,  
Jack Silverstone

**Mise en page et design**  
Gayl Punzalan, Pegasus Publications Inc.

**Adjointes à la production**  
Céline Brazeau-Fraser, Julie Mertens,  
Susan Simms

**ISSN**  
1920-8561

#### Mission

*Suite à la Colline*, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos contributeurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation.

L'équipe de *Suite à la Colline* vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions à C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6. Téléphone : 1-888-567-4764, télécopieur : 613-947-1764, courriel : [exparl@parl.gc.ca](mailto:exparl@parl.gc.ca), site Web : [www.exparl.ca](http://www.exparl.ca). *Suite à la Colline* est publiée quatre fois par année.

## LETTRES

# Lorsque les députés tirent leur révérence

Je prends toujours plaisir à lire les articles et les points de vue de mes collègues dans chaque parution de *Suite à la Colline*. L'article d'Ada Wasiak, intitulé « Lorsque les députés tirent leur révérence », paru l'édition du printemps 2011, a attiré mon attention et m'a interpellée d'une façon toute particulière. La question de savoir pourquoi on renoncerait à un emploi aussi stable et aussi bien rémunéré m'a rappelé l'expérience marquante que j'ai vécue durant mon mandat comme députée fédérale de 1993 à 1997 et combien ma vie a changé depuis que j'ai fait le choix de démissionner de mon siège.

Comme l'article en fait mention, le processus de démission d'un député n'est pas compliqué. Toutefois, les raisons qui amènent un député à se retirer sont difficiles et souvent négatives. Permettez-moi de vous faire part de mon expérience.

Dans mon cas, mon mari, alors âgé de 51 ans, était dans le coma à la suite d'une hémorragie cérébrale massive foudroyante au moment où les élections fédérales ont été déclenchées en juin 1997. Je n'ai donc pas fait campagne. Grâce aux soins exceptionnels des médecins, mon mari a survécu; grâce aux efforts inlassables de mon équipe et au soutien de mes électeurs, j'ai été réélue pour représenter la circonscription de Port Moody-Coquitlam.

Au cours de cet été-là, j'ai poursuivi mon travail dans ma circonscription tout en veillant sur mon époux afin de l'aider à se réhabiliter. Les premières semaines et les premiers mois suivant un traumatisme crânien sont déterminants dans le rétablissement d'un malade.

En septembre, nous nous sommes rendus à l'évidence que tous les efforts que Doug avait faits jusqu'à ce jour avaient été vains. Il était considéré aveugle au sens de la loi et il était devenu évident que, à cause de ses déficits cognitifs, il ne pourrait plus jamais conduire, travailler, voire pratiquer les loisirs extérieurs qu'il adorait tels que la pêche et la randonnée pédestre. Doug a sombré dans une dépression clinique presque au même moment où le Parlement était rappelé, à la fin de septembre.

Après mon retour à Ottawa, j'ai eu tôt fait de me rendre compte que je devais faire un choix : représenter mes électeurs qui m'avaient accordé leur confiance ou donner à mon mari le soutien dont il avait besoin pour survivre.

La direction du Parti m'avait alors dit qu'elle me remplacerait si j'avais besoin de temps, mais je savais bien que je devais trouver une solution à long terme. Je me rappellerai toujours de la marche que j'ai prise derrière l'édifice du Parlement afin de réfléchir à ma décision et de l'entretien d'une demi-heure que j'ai eu avec Gib Parent, le Président de la Chambre de l'époque, et Chuck

Strahl. Ils ont examiné les règles et m'ont encouragée à bien peser le pour et le contre. Je ne toucherais pas de pension. Je n'aurais aucune indemnité.

Le vol du retour fut interminable cette journée-là. Le lendemain, soit le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 1997, je regardais la Période de questions à la télévision aux côtés de Doug lorsque l'annonce de ma démission a été faite. Preston Manning a expliqué la situation à la Chambre. À ma grande surprise, chaque parti y est allé de déclarations spontanées – des honneurs et des manifestations d'empathie de la part de Jean Chrétien et d'Elsie Wayne, notamment. À partir de ce moment-là, ma vie a changé du tout au tout.

Quatorze années se sont écoulées depuis. Bien que dépendant, Doug est toujours en bonne santé. Comme il a besoin de soins constants, nous restons près de chez nous. Même si je ne m'occupe pas de politique active, je pose un regard beaucoup plus lucide sur les événements qui se passent dans notre pays et ailleurs. Le temps me fait voir d'un tout autre angle les questions et les événements du temps où j'étais députée à Ottawa pour changer les choses. Mes priorités à Coquitlam demeurent axées sur la famille, tant dans ma vie personnelle que dans mon bénévolat. Je n'ai peut-être pas le titre ni les ressources de nombre de mes collègues, mais je sais que j'ai fait la décision qui était la bonne pour moi.

Je remercie les députés qui siègent maintenant à Ottawa d'être dévoués et conscients de l'importance de leur travail. Je suis également reconnaissante envers le magazine de l'ACEP de témoigner de l'engagement et de l'influence que continuent d'avoir ceux qui ont tiré leur révérence.

Je vous remercie de m'avoir permis de vous faire part de mon point de vue sur ma *Suite à la Colline*.

Sharon Hayes, députée réformiste  
Port Moody-Coquitlam  
1993-1997

## Quelle énergie!

J'ai été très heureux de lire votre analyse de mon dernier livre, *Made in Canada*. Vous trouverez ci-joint ma cotisation annuelle. Vous avez de l'énergie à revendre. Impressionnant!

L'honorable Alastair W. Gillespie  
Député libéral, Etobicoke  
1968-1979

## ERRATA

« L'avis de décès de mon père, William Murray Smith, fait erreur : il lui manquait en effet 22 jours avant d'atteindre la barre des 80 ans. De plus, il n'avait que cinq enfants et deux beaux-enfants. »  
Jodee Smith



## Quoi de neuf à l'ACEP

L'été fut riche en action à L'ACEP. Nous avons eu l'occasion de nous réunir, de nous pencher sur nos réalisations et de planifier l'avenir qui s'annonce stimulant.

### **Une assemblée générale annuelle couronnée de succès**

L'Assemblée générale annuelle de cette année a connu un franc succès. Les participants ont été nombreux. Les membres se sont réunis en petits groupes afin de discuter des aspects de l'Association qu'ils voudraient voir grandir.

### **S'employer à améliorer le déroulement des élections**

L'ACEP a rencontré d'anciens membres des parlements européens et du Congrès américain afin d'adopter une approche rigoureuse en matière d'observation des élections. Nous espérons que, en collaborant, nous pourrions étendre la portée de l'Institut international des observateurs électoraux et ainsi renforcer la démocratie dans le monde entier.

### **Voyage d'études en Australie et en Nouvelle-Zélande**

Nous planifions actuellement un voyage d'études en Australie et en Nouvelle-Zélande. Nous espérons que, en faisant du réseautage avec d'ex-parlementaires australiens et néo-zélandais afin de connaître leur vision de la démocratie, nous pourrions améliorer l'éducation et le déroulement des élections dans le monde entier.

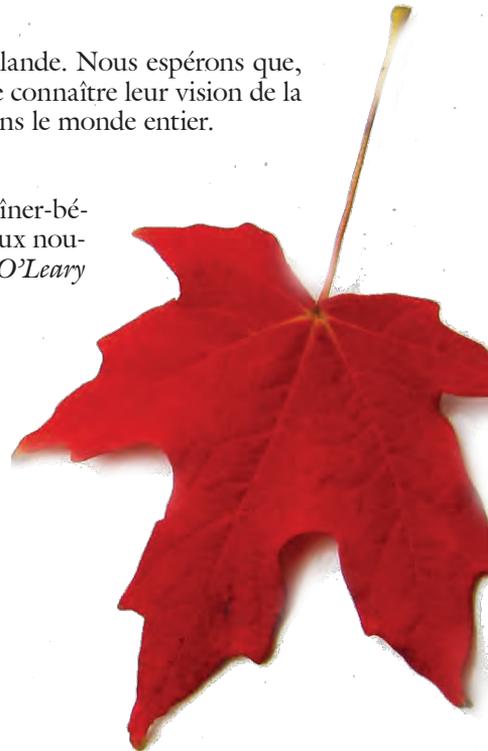
### **Une conférencière passionnante au dîner-bénéfice Doug Frith**

La Canadienne Amanda Lang sera la conférencière d'honneur à l'occasion du dîner-bénéfice annuel Doug Frith de cette année. M<sup>me</sup> Lang est correspondante principale aux nouvelles économiques à CBC News et anime l'émission quotidienne *The Lang and O'Leary Exchange* diffusée au réseau de nouvelles de la CBC.

### **Réunion régionale**

Au moment de la parution, la réunion régionale de cette année aura justement eu lieu à Regina du 24 au 26 septembre. Nous aurons étudié les questions d'intérêt pour l'Association, en disposant tout de même d'un peu de temps pour nous amuser. Nous aurons également assistés à un match avec les Rough Riders durant notre séjour dans la ville.

Le Président,  
Léo Duguay



# Service commémoratif 2011

Par Ada Wasiak



De gauche à droite : Dorothy Dobbie, l'hon. Fred Mifflin, le Président de l'ACEP Léo Duguay et le Président de la Chambre des communes Andrew Scheer écoutent l'hon. Noël Kinsella, Président du Sénat. Patrick Maloney, qui a livré la lecture en anglais, est assis en arrière de Fred Mifflin.



À gauche : L'hon. Andrew Scheer, nouvellement élu Président de la Chambre des communes. À droite : Le Président de l'ACEP, Léo Duguay. Ci-bas à gauche : Anne-Josée Tessier, fille de feu Claude Tessier, a livré la lecture en français. Ci-bas à droite : L'hon. Fred Mifflin lit l'appel d'honneur.



Servir les Canadiens à titre de parlementaires n'est pas chose facile et à leurs décès, il est juste que leurs contributions soient honorées. Chaque année, l'ACEP prend un moment pour souligner la contribution de ces grands hommes et femmes qui ont tant donné à leur pays. « Les Canadiens et les Canadiennes ont bâti leur histoire, et continuent de le faire au quotidien, mais ceux de la génération actuelle disposent de beaucoup plus de temps pour lire et pour écrire que ceux des précédentes, » a lu lors du Service commémoratif le 6 juin 2011 Patrick Maloney, le fils de feu l'hon. Marian Maloney, ex-sénatrice.

La tradition parlementaire veut que lors du décès d'un ex-parlementaire, chaque parti lui rende publiquement hommage. Le gouvernement du Canada met en berne le drapeau de la Tour de la Paix le matin du Service commémoratif.

Ce fut cette année le 12<sup>e</sup> Service commémoratif annuel. Des ex-parlementaires, parents et amis, ainsi que les Présidents du Sénat et de la Chambre des communes, ont souligné le décès de 22 hommes et femmes qui ont dédié leurs vies au service de leur pays. Les hymnes chantés par le Chœur des filles de la cathédrale Christ Church et la complainte solennelle jouée par le Cornemuseur-major Malcolm Odell ont grandement ému plusieurs. Tel qu'il était écrit dans la chanson « The Prayer » chantée par les pages du Sénat et de la Chambre des communes : « Je prie que tu sois nos yeux, Et observe où nous allons, Et nous aide à être sage, Dans les moments où nous ne savons pas. Que ceci soit notre prière, Quand nous perdons notre route, Mène-nous à l'endroit, Guide-nous avec ta grâce, À un endroit où nous serons en sécurité. »



*Ci-haut : Un moment de silence... puis la présentation de la couronne de fleurs par les deux Présidents (ci-bas).*



*Le cornemuseur annonce le défilé des Présidents.*



*Ci-bas : Le Chœur des filles de la cathédrale Christ Church.*



*Ci-haut : Le Président Noël Kinsella. Ci-bas : Dorothy Dobbie a lu la prière. En arrière-plan, Elizabeth Rody, maître de cérémonie.*



## AGA DE 2011 DE L'ACEP

# Ateliers de discussions

Comme à l'habitude, le président de l'ACEP, Léo Duguay, a fait travailler les membres lors de l'AGA. À l'instar de l'année dernière, des idées fort intéressantes en sont ressorties. Vous trouverez ci-dessous un résumé des réunions de cette année.

## Fonds de dotation

- L'ACEP doit se doter d'un mécanisme pour demander des dons et des legs et déterminer ce qu'on pourrait offrir en contrepartie.
- Il pourrait y avoir la possibilité de nommer en votre honneur, comme le « Fonds Untel pour les écoles ».
- L'ACEP doit concevoir son image de marque, puis en définir les sous-ensembles.
- Il faudrait commencer par élaborer un énoncé de mission.



*Marlene Catterall, nouvellement nommée trésorière de l'ACEP, mène les discussions.*



*Madeleine Dalphond-Guiral (au centre) et le Président de la Fondation Francis LeBlanc (à la gauche) mènent les discussions, tandis que Céline Brazeau Fraser (à la droite) prend note des suggestions des membres.*

## Services aux membres

- L'ACEP devrait trouver une façon d'accroître la participation des conjoints et conjointes au sein de l'Association.
- Les membres de l'ACEP devraient organiser des rassemblements informels dans leur propre région et les encourager.
- Davantage de membres, y compris les membres associés, devraient organiser des visites dans les écoles.
- L'ACEP devrait tenter d'obtenir des privilèges pour ses membres auprès d'entreprises importantes. Entre autres propositions, mentionnons des escomptes sur les tarifs d'hôtel et les déplacements, des réductions sur le carburant et des cartes affinité.
- Il faut négocier des régimes d'assurance plus avantageux.
- L'ACEP doit continuer de négocier des services pour les membres qui n'ont pas droit aux pensions des parlementaires. Ces membres devraient au moins être autorisés à cotiser au régime d'assurance collective.

## Programmes internationaux

- Le Canada possède le savoir-faire nécessaire pour contribuer à la démocratisation dans le monde et manifeste une volonté à cet égard. En revanche, d'autres pays manifestent la volonté de bénéficier du savoir-faire canadien. Le groupe de travail a proposé que l'ACEP se penche sur des façons de resserrer nos liens avec des organisations, notamment des organisations multilatérales, afin de multiplier les possibilités de mission à l'étranger. Tout d'abord, l'ACEP pourrait dresser une liste des organisations qui se consacrent à la démocratisation dans le monde ou des organisations qui pourraient financer des missions à l'étranger d'ex-parlementaires canadiens et inclure leurs coordonnées.

- Nous devons être proactifs lorsque nous tentons d'établir des liens en prenant l'initiative de communiquer avec les ambassadeurs et les ambassades afin de leur proposer des visites, des



*Dorothy Dobbie (photographiée en avant du tableau-papier) a animé les discussions sur les programmes internationaux de l'ACEP, tandis que la stagiaire parlementaire Mackenzie Grisdale (photographiée à la gauche de Dorothy) prend des notes.*

discussions ou des échanges visant à promouvoir la démocratie.

- La Chine est un bon exemple de pays que nous devrions viser. Les membres pourraient prendre des mesures afin de rencontrer d'anciens législateurs chinois, qui ont la volonté de connaître l'expérience canadienne.

- Il faut resserrer les liens insuffisants entre les ex-parlementaires et le corps diplomatique du Canada afin de maximiser nos efforts à l'étranger.

- L'ACEP voudra peut-être créer un mécanisme afin de donner suite aux bonnes suggestions du groupe de travail.

## Programmes nationaux

- En tant qu'ex-parlementaires, nous avons le devoir de promouvoir la démocratie chez les jeunes Canadiens.

- L'ACEP devrait communiquer par écrit à tous les députés actuels qui sont souvent invités à faire des exposés devant des salles de classe ou à l'occasion de rassemblements dans des écoles afin de leur faire savoir que, s'ils ne peuvent le faire, d'anciens députés membres de l'ACEP pourraient les remplacer.

- Nous devrions participer aux cérémonies de remise des diplômes et autres événements scolaires importants afin d'encourager les jeunes à poursuivre leurs buts politiques.

- Nous devrions être plus présents sur Internet et notre site Web devrait servir de source d'information.



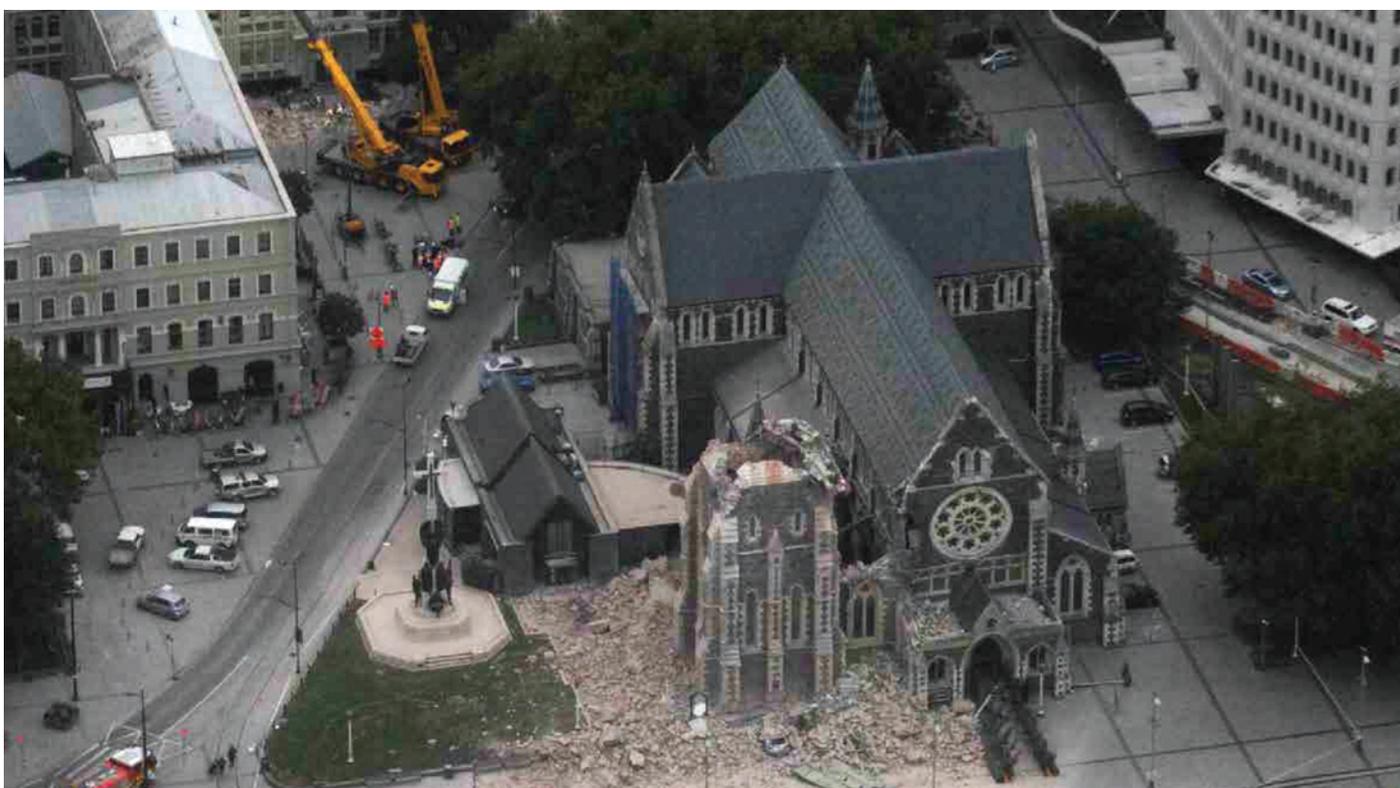
*Geoff Scott (non photographié) a dirigé le groupe discutant des programmes nationaux de l'ACEP, qui visent à impliquer les jeunes et promouvoir la démocratie par le biais de visites d'écoles et d'université, parmi autres.*



*Andrew Needs : La reconstruction après le tremblement de terre coûtera de 15 à 30 milliards de dollars.*

# Le séisme de Christchurch

Par Diana Brown



En imposant une taxe sur l'assurance habitation, le gouvernement, lorsque la terre a tremblé, avait déjà épargné six milliards de dollars en dédommagements pour les victimes de la catastrophe naturelle.

« Il était 12 h 51 et Christchurch grouillait d'activité en ce début d'après-midi ensoleillé. Les nombreux travailleurs sortis dîner s'apprêtaient à retourner au bureau, et les touristes admiraient ce qui était alors la ville historique de Christchurch. » Voilà la scène que le haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande au Canada, Andrew Needs, a décrite aux parlementaires présents à l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 7 juin 2011.

En tant que conférencier invité au déjeuner, M. Needs a offert sa vision du séisme qui a frappé Christchurch le 22 février 2011. Nous avons été captivés par les photos et les témoignages

qu'il a accompagnés de ses observations personnelles. Il a comparé l'expérience qu'il a vécue lors du tremblement de terre de Christchurch à celle des attentats du 11 septembre 2011 aux États-Unis : « C'est le genre d'événements pour lequel on se rappelle exactement où l'on était lorsqu'ils se sont produits. On peut presque se remémorer l'odeur qu'il y avait dans l'air et ressentir les émotions qui nous habitaient à ce moment-là... »

Le séisme qui a secoué Christchurch a fait 181 morts.

Certes, c'est beaucoup, mais, selon M. Needs, le nombre de victimes aurait pu être beaucoup plus élevé. « Il est absolument essentiel d'avoir des codes du bâtiment. Sans ces codes, le

nombre de morts aurait été beaucoup plus élevé, et de loin », assure-t-il.

Andrew Needs a dit clairement qu'il fallait reconstruire la ville de Christchurch. « Nous avons dû refaire nos vies, retrouver nos moyens de subsistance et rebâtir nos collectivités et nos infrastructures essentielles, a-t-il ajouté. Le gouvernement est déjà à l'œuvre pour les Néo-Zélandais. »

Comme la plupart des tragédies, le coût est un facteur déterminant dans la vitesse avec laquelle la vie peut reprendre son cours normal. M. Needs a mentionné que « le gouvernement voudrait qu'il en coûte, au mieux s'il reste réaliste, 15 milliards de dollars, et au plus, 30 milliards de dollars ». Reconstruire Christchurch sera une entreprise coûteuse pour le petit archipel.

Malgré le coût, M. Needs a expliqué comment le gouvernement fait beaucoup pour les citoyens grâce à un programme gouvernemental portant le nom d'Inquest Commission : « Votre assurance habitation et Inquest Commission indemniseront les victimes. Autrement dit, en imposant une taxe supplémentaire sur l'assurance habitation, le gouvernement, au moment où la terre a tremblé, avait déjà épargné six milliards de dollars en dédommagements pour les victimes de la catastrophe naturelle. »

Cependant, en dépit de toute la bonne volonté dont fait preuve le gouvernement, on ne pourra reconstruire certaines régions, et il faudra relocaliser leurs habitants et les édifices ailleurs au pays.

Malgré tout, les Néo-Zélandais envisagent l'avenir avec espoir. « Les habitants



Photo tirée de : [thevolunteerstent.org](http://thevolunteerstent.org)

de Christchurch sont des gens très fiers et ils ne se contenteront pas de reconstruire une ville ordinaire », renchérit M. Needs, tout en reconnaissant que la ville ne sera plus jamais ce qu'elle était jadis puisque le séisme a détruit plusieurs bâtiments historiques. Pourtant, à l'instar des gens qu'il représente, M. Needs se concentre sur l'avenir. Il espère que la catastrophe aura au moins cela de bien que Christchurch pourra reconstruire son centre-ville.

Son attitude positive se transmet aussi dans son enthousiasme pour le tourisme à Christchurch et en Nouvelle-Zélande. M. Needs termine ainsi : « Si vous voulez vraiment aider, venez y faire un tour [à Christchurch] et visiter la ville en touriste... Je suis sérieux! »

L'Association canadienne des ex-parlementaires compte prendre M. Needs au mot puisqu'elle prépare une visite de 30 personnes en Nouvelle-Zélande et à Christchurch.

## Mackenzie Grisdale, stagiaire à l'ACEP

Par Diana Brown

Cette année, Mackenzie Grisdale a travaillé comme stagiaire parlementaire sur la Colline et à l'ACEP. Avant d'occuper ce poste, Mackenzie a fait un baccalauréat ès arts à l'Université de l'Alberta, puis une maîtrise en journalisme à l'Université Western Ontario. Diplômes en poche, Mackenzie a mis à profit sa passion pour l'actualité dans le cadre d'un stage à la radio anglaise de Radio-Canada à Edmonton.

**Quel est votre plus beau souvenir de votre expérience à l'ACEP?**

Ce fut l'AGA. J'ai été heureuse de rencontrer ceux que l'ACEP représente et de discuter avec eux. Je trouve extraordinaire de voir combien [les ex-parlementaires] sont aimables entre eux, combien

ils partagent volontiers leur expérience de vie et à quel point ils ont contribué au Canada durant leur mandat au Parlement.

**De quelle façon mettez-vous à profit votre expérience de stagiaire parlementaire dans vos projets de carrière?**

J'espère continuer à faire de la radio pendant un certain temps. À l'extérieur d'Ottawa, on a besoin de gens qui peuvent expliquer ce qui se passe au Parlement. J'espère être une de ces ressources.

**En quoi avez-vous appris à mieux comprendre le Parlement dans le cadre de votre travail à l'ACEP?**

L'Association nous montre à quel point le Parlement est constitué d'un ensemble de gens qui tentent de travailler ensem-

ble dans le respect de règles strictes et anciennes. On ne saurait exagérer l'importance des personnalités qui en font partie et de leurs convictions. Les membres de l'Association aujourd'hui sont les parlementaires d'autrefois. Il est extraordinaire de voir à quel point ils sont encore animés de la volonté de s'engager à l'égard du Parlement, qu'ils n'y aient fait qu'un bref passage ou qu'ils y aient siégé longtemps. Le dévouement [des parlementaires] laisse sa marque au Parlement et influe sur ce qui s'y passe.

**Quels sont vos projets de carrière?**

Je vais travailler au bureau de la CBC à Ottawa durant juillet. En août, je déménagerai à Halifax afin d'y faire de la radio là-bas.

# Jim Hawkes

## Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels

Par Joel Eastwood

Jim Hawkes a été élu pour la première fois dans Calgary-Ouest en 1979. Il a représenté la circonscription jusqu'en 1993, année à laquelle il a été défait par le candidat réformiste Stephen Harper, qui avait été son adjoint durant 14 mois de 1985 à 1986.

Lorsqu'il a appris qu'on lui décernait le Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels, Hawkes ne pouvait tout simplement pas y croire. « J'étais convaincu que le président me faisait marcher », a-t-il relaté.

Ce n'était pourtant pas une blague. Le soir du 6 juin, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des ex-parlementaires, Jim Hawkes, qu'on appelle affectueusement « Hawkes », a été salué par une ovation.

« On ne peut monter sur un podium comme celui-ci sans avoir, durant des années, reçu l'aide d'autrui » a-t-il avoué, devant ses confrères de l'Association réunis à la Salle Laurier du Château Laurier pour l'occasion.

Pourtant, c'est Jim Hawkes lui-même qui, durant des dizaines d'années, a aidé autrui, enseignant aux professeurs, aux politiciens et aux étudiants, tant au Canada qu'à l'étranger. L'envie de se mettre au service de la population lui est venue pendant qu'il travaillait à sa thèse de doctorat au Colorado, à la fin des années 1960, alors qu'il est témoin de la violence et du vandalisme que suscitait la question controversée de l'accès des Noirs à l'université à cette époque.

« Devant les événements, j'ai tout de suite pensé que le Canada était un bien meilleur endroit où vivre. Ensuite, je me suis dit qu'il fallait faire en sorte qu'il le reste. »

L'occasion de changer les choses s'est présentée après l'obtention de son doctorat en psychologie expérimentale, lorsqu'il travaillait à l'Université de Calgary. Il a accepté le poste de coprésident de la campagne à la direction de Joe Clark.

« Cette première élection, en 1972, fut mon baptême du feu », se rappelle Hawkes. Même s'il n'avait pour ainsi dire pas d'expérience de la politique, il avait participé à des événements et à des activités au YMCA

de sa localité au cours des dix dernières années.

« Je savais comment organiser les choses », renchérit-il.

Il s'est servi de cette expérience en politique, et lorsque Joe Clark a remporté la course à la direction du Parti progressiste-conservateur, il a demandé à Hawkes de travailler pour lui, ce que ce dernier a accepté volontiers. Il a pris un congé d'une année de l'université afin d'aider son chef à recruter des candidats.

Hawkes a été élu comme député pour la première fois dans Calgary-Ouest en 1979. Il a représenté la circonscription jusqu'en 1993, année à laquelle il a été défait par le candidat réformiste Stephen Harper, qui avait été son adjoint durant 14 mois de 1985 à 1986. Stephen Harper avait perdu aux mains de Hawkes lorsqu'il s'était présenté comme candidat du Parti réformiste contre son ancien patron en 1988.

Hawkes se dit fier de ce qu'il a accompli à la Chambre des communes, notamment en tant que whip en chef du gouvernement de 1988 à 1993.

« J'ai beaucoup aimé occuper cette fonction », confie Hawkes, surtout pour les occasions qu'il lui était donné de transmettre ce qu'il avait appris. « On peut être un modèle pour les nouveaux membres. »

« Il n'y a jamais eu de dissension entre les policiers et les membres de notre caucus durant les cinq années où j'ai siégé comme député », se targue Hawkes, ce dont il n'est pas peu fier.

Après sa défaite, Hawkes est retourné à l'Université de Calgary, où il a aidé des professeurs à terminer des projets de recherche et à recruter et à former de nouveaux membres du personnel. « C'était ma spécialité durant toutes mes années à l'université :



*Jim Hawkes a été un gagnant fort apprécié du Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels.*

enseigner aux étudiants en recherche et au doctorat », de dire Hawkes.

« Bien des aspects de mon travail comme whip ressemblaient à ceux de mon travail à l'Université de Calgary : organiser le travail et transmettre mon savoir à la prochaine génération », poursuit Hawkes. Au fil des ans, il a continué à enseigner bénévolement la politique canadienne dans les écoles, de l'université jusqu'à l'école élémentaire.

« Toutes mes années d'enseignement m'ont permis de continuer d'enseigner en vieillissant ».

Il s'est également aventuré à l'étranger, au Yémen, avec un groupe d'éducation sur le fonctionnement du gouvernement canadien.

Hawkes a joint les rangs du conseil d'administration de l'ACEP au milieu des années 1990 et s'est consacré au mandat éducatif de l'Association en aidant d'ex-parlementaires à visiter des écoles.

« J'élaborais de la documentation que les enseignants pouvaient utiliser et distribuer pour enseigner aux enfants », explique-t-il. Le Prix de Reconnaissance pour services exceptionnels reconnaît le travail que Hawkes a fait au sein de l'Association durant toutes ces années.

Dans son discours de remerciement, l'ancien député progressiste-conservateur a remercié le personnel et les bénévoles avec qui il a travaillé sur la Colline du Parlement, de même que son épouse et sa famille de leur soutien. Il a encouragé tous les députés présents à continuer de faire croître l'Association et à éduquer les étudiants d'un bout à l'autre du Canada.

« Nous tous dans cette salle devrions être prêts à encourager d'autres à se retrouver ici parmi nous l'an prochain », a conclu Hawkes.



*Murray McBride, Betty Cardiff et Murray Cardiff.*



*L'ex-Directeur exécutif de l'ACEP, l'hon. Jack Murta, Lyn Murta, Gerrie Christopher, Terrance Christopher et l'hon. Jean Bazin.*



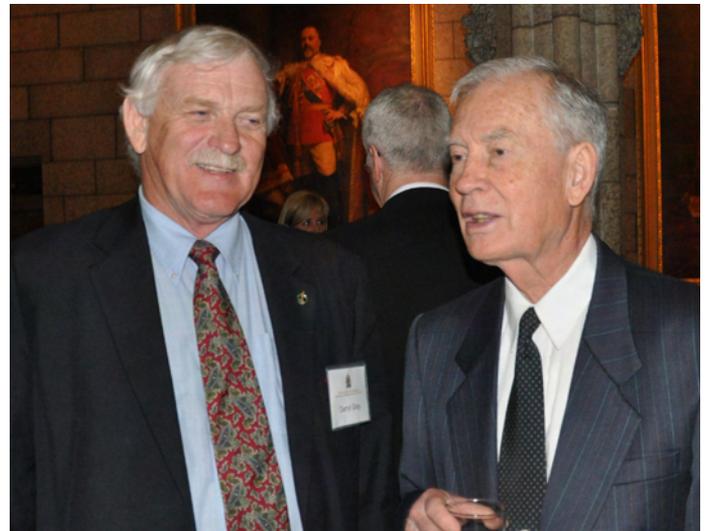
*Le Président de la Chambre des communes nouvellement élu, Andrew Scheer, et son adjoint parlementaire Stephen Hurst.*



*Pierrette Venne, le Président du Sénat Noël Kinsella et l'ex-Président de l'ACEP Doug Rowland.*



*Mary Ann Boudria, l'hon. Don Boudria et l'hon. Peter Milliken.*



*Darryl Gray et Ian Watson.*

# Un portrait des juges canadiens

Par Ada Wasiak



© Supreme Court of Canada.

*Les Juges de la Cour suprême du Canada : de gauche à droite, la juge Deschamps, le juge Rothstein, le juge Corneil Binnie, la juge Silberman Abella, la juge en chef McLachlin, la juge Charron, le juge Lebel, le juge Cromwell et le juge Fish. Photo de : Philippe Landreville. Cour suprême du Canada.*

Les députés ont le pouvoir de façonner le visage de notre pays. S'ils en venaient à l'oublier, leurs électeurs ne manqueraient pas de le leur rappeler.

Cependant, bien qu'il soit généralement méconnu du grand public, un autre groupe a énormément d'influence dans des causes particulières qui redéfinissent le droit : les juges de la Cour suprême du Canada.

En effet, la Cour suprême du Canada

modèle notre société et redéfinit la façon dont nous envisageons certains enjeux dès lors qu'elle rend un jugement. Qu'il s'agisse des droits des journalistes, du mariage entre personnes de même sexe, des droits en matière de procréation et de la criminalité, c'est la Cour suprême qui tranche.

Cet appareil indispensable est constitué du juge en chef du Canada et de huit autres juges que l'on appelle « juges puînés ».

Le juge en chef prête serment en qualité de membre du Conseil privé du Canada. Il préside le Conseil canadien de la magistrature, qui compte 39 membres, dont les juges puînés et certains juges principaux d'autres cours canadiennes.

En plus d'occuper leurs fonctions à la cour, les juges peuvent remplacer le gouverneur général pour donner la sanction royale aux lois adoptées par le Parlement.

La composition actuelle de la Cour su-

prême est, selon certains, la plus unifiée et la plus paritaire des dernières années.

La très honorable Beverly M. McLachlin, C.P., juge en chef

Originnaire de l'Alberta, la juge en chef McLachlin a étudié la philosophie et le droit à l'Université de l'Alberta. Elle a été admise au Barreau de l'Alberta en 1969. Elle a occupé un poste de professeure adjointe en droit à l'Université de la Colombie-Britannique. Elle a prêté serment à la Cour suprême du Canada en 1989 et a été nommée juge en chef du Canada le 7 janvier 2000.

Elle est la première femme à accéder à ce poste.

La juge en chef McLachlin est l'auteure de plusieurs livres. En 2010, le Canadian Club of Toronto l'a nommée Canadienne de l'année et, au cours de la même année, le Forum international des femmes l'a intronisée à son temple de la renommée.

L'honorable William Ian Corneil Binnie

Né à Montréal, le juge Binnie a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université McGill.

Il est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de Cambridge.

Il est marié à Susan Strickland, avec qui il a quatre enfants.

Admis au Barreau en 1966, le juge Binnie a également pratiqué le droit en Tanzanie et aux États-Unis.

En 1998, il a été nommé à la Cour suprême du Canada. Il a été conférencier auprès de nombreuses associations professionnelles et a présidé le Comité de sélection des boursiers de la fondation Rhodes.

L'honorable Louis LeBel

Né à Québec, le juge LeBel est titulaire d'un baccalauréat ès arts du Collège

des Jésuites et d'un diplôme en droit de l'Université Laval. Il a été admis au Barreau en 1962.

Il est marié à Louise Poudrier, avec qui il a trois enfants. Le juge LeBel s'est vu décerner la médaille du gouverneur général, la médaille du lieutenant-gouverneur et la médaille d'argent Tessier. Il a été nommé à la Cour suprême en 2000.

L'honorable Marie Deschamps

La juge Deschamps a obtenu une licence en droit de l'Université de Montréal et une maîtrise en droit de l'Université McGill. Admise au Barreau en 1975, elle a exercé le droit commercial, le droit pénal, le droit de la famille et le droit civil. La juge Deschamps a participé aux séminaires sur les techniques de plaidoirie organisés par le Barreau du Québec et a été professeure auxiliaire à l'Université de Sherbrooke. Elle est mariée à Paul Gobeil, avec qui elle a deux enfants. Elle a été nommée à la Cour suprême en 2002.

L'honorable Morris J. Fish

Né à Montréal, le juge Fish a obtenu un baccalauréat ès arts ainsi qu'un diplôme en droit de l'Université McGill et a reçu le prix d'excellence Crankshaw en droit pénal. Le juge Fish est marié à Judith Chinks, avec qui il a deux enfants. Il a été admis au Barreau en 1964 et a exercé le droit à différents endroits au Canada. Il occupe également un poste de professeur auxiliaire à l'Université McGill. Enfin, il a de plus prêté sa plume au Montreal Star comme journaliste et éditorialiste. Il a été nommé à la Cour suprême en 2003.

L'honorable Rosalie Silberman Abella

La juge Abella a obtenu un baccalauréat ès arts et un diplôme en droit de l'Université de Toronto en plus d'être diplômée du Royal Conservatory en pia-

no classique. Admise au Barreau en 1972, elle a été nommée à la Cour suprême du Canada en 2004 et est la première femme d'origine juive à y siéger. La juge Abella a rédigé et dirigé de nombreuses publications. Elle est agrégée supérieure de recherche au collège Massey et membre à titre spécial de la Société royale du Canada. Elle est mariée à l'historien canadien Irving M. Abella et a deux enfants.

L'honorable Louise Charron

La juge Charron a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Carleton et un diplôme en droit de l'Université d'Ottawa, où elle a été plus tard chargée de cours. Admise au Barreau en 1977, elle a exercé le droit civil et le droit pénal. Elle est mariée à William Blake, a un enfant et deux beaux-enfants. Elle a été nommée à la Cour suprême du Canada en 2004.

L'honorable Marshall Rothstein

Né à Winnipeg, le juge Rothstein a fait ses études à l'Université du Manitoba, où il a obtenu un baccalauréat en communication et un diplôme en droit et a été admis au Barreau en 1966. Il a été chargé de cours à l'Université du Manitoba et a accédé à la Cour suprême du Canada en 2006. Il est marié à Sheila Dorfman, avec qui il a quatre enfants et cinq petits-enfants.

L'honorable Thomas Albert Cromwell

Le juge Cromwell a obtenu un baccalauréat en musique de l'Université Queen's ainsi qu'un baccalauréat en droit de l'Université d'Oxford. Il a enseigné à l'Université Dalhousie et a participé à l'élaboration des Principes de déontologie judiciaire. Il a été nommé à la Cour suprême du Canada en 2008. Il est marié à Mme Della M. M. Stanley et a un enfant.

## Jeu-questionnaire sur les femmes en politique

Par Joel Eastwood

Q : Agnes Macphail a été la première femme députée du Canada, remportant en 1921 la circonscription ontarienne de Grey--Southeast. Elle fut également la première femme à être nommée au comité sur le désarmement de quel organisme international?

R : Macphail, qui prônait ardemment la paix mondiale, a représenté le Canada à l'échelle internationale en siégeant au comité chargé du désarmement à la Société des Nations. Elle a été députée pendant 19

ans et, en 1985, a été désignée personnage d'importance historique nationale.

Q : Cette femme, née à Hamilton (Ontario), a été la première femme nommée au Cabinet. Elle fut également la première femme à être premier ministre suppléant, ce qu'elle a fait pendant deux jours en 1958.

R : La très honorable Ellen Louks Fairclough a créé ces deux précédents. En 1993, elle a aussi proposé de nommer la très honorable Kim Campbell chef du Parti progressiste-conservateur.

Q : Campbell a été la première Cana-

dienne à occuper les fonctions de ministre de la Défense nationale, de ministre des Anciens Combattants, de ministre de la Justice et de procureure générale du Canada. Elle a également été la première et, à ce jour, la seule femme première ministre. Fait intéressant, elle a aussi été le seul premier ministre à être né dans quelle province?

R : Kim Campbell est née à Port Alberni (Colombie-Britannique), ce qui fait d'elle le seul premier ministre originaire de la C.-B.

# Prix pour l'ensemble des réalisations Ed Lumley

Par Diana Brown



*Ci-haut à gauche : L'hon. Ed Lumley et Léo Duguay. À droite : Ed et Pat. Ci-bas : Plusieurs étoiles de la politique étaient présentes, mais nulle ne brillait autant que la famille d'Ed.*

« Je n'en croyais pas mes yeux quand je suis passé de l'autre côté du rideau, le jour de mon entrée à la Chambre des communes... » L'honorable Ed Lumley partage ainsi ses impressions sur sa première session au Parlement, en 1974. Maintenant, bien après la fin de sa carrière de parlementaire, Ed Lumley exprime de nouveau sa stupéfaction d'avoir été choisi récipiendaire du Prix pour l'ensemble des réalisations de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Il dit n'avoir jamais pensé, « même dans mes rêves les plus fous », qu'on lui réserverait une soirée comme celle-là.

Le dîner de remise du Prix pour l'ensemble des réalisations a été offert au soir du 25 mai 2011 au Palais des congrès du Toronto métropolitain. Ce fut une soirée intéressante, tant pour les rencontres que pour le dîner et les discours. Toute la soirée, Ed a été entouré de joyeux parents et amis.

Dans son discours, Ed n'a pas traité tant des faits que de la façon dont les faits l'ont changé, ainsi que les gens qui l'entourent.

« Tous ceux qui ont eu un certain succès dans leur vie savent qu'ils doivent beaucoup à bien des gens. Dans mon cas, je pourrais consacrer toute la soirée à des remerciements. Je dois ma reconnaissance éternelle et tout mon amour à ma femme, Pat, et à nos cinq magnifiques enfants », a-t-il dit, avant d'annoncer fièrement que sa femme et lui allaient bientôt fêter leurs 50 ans de mariage.

L'hon. Lloyd Axworthy a affirmé pour





David Walker, David Miller et Bill Knight.



L'hon. Walter McLean, l'hon. Bill McKnight, l'hon. Ed Lumley et Harry Near.



L'hon. Bryon Wilfert, le Sénateur Jim Munson, Ginette Munson, Matthew Rowe et Randall McCauley.



Gord Lackenbauer discute avec l'ex-premier ministre de l'Ontario Mike Harris.



L'hon. Jim Flaherty, Paul Tellier et l'ambassadeur Gordon Giffin.



Rona Blecher, l'hon. Ed Lumley et Olon Ossip.



L'hon. Paddy Torsney, D<sup>r</sup> Frank Philbrook et Midge Philbrook.

sa part que Pat et les enfants étaient, « sur bien des plans, un peu ce qui a fait d'Ed le type de parlementaire qu'il a été et l'être qu'il est devenu ».

Toutefois, Ed Lumley n'est pas seulement un homme de famille. Cinq anciens premiers ministres lui ont rendu hommage dans une vidéo qui lui était dédiée. En outre, Thomas O'Neill, qui a travaillé avec Ed au conseil d'administration de Bell Canada, lui a rendu un hommage élogieux en disant : « On sait bien pourquoi Ed a eu autant de succès, tant au Parlement que dans ses entreprises commerciales et ses activités sans but lucratif. Son bon sens et

son esprit pratique sont inébranlables. Il est également intuitif et sensible. »

Ed a en effet présenté aux invités une description pleine de bon sens de son passage en politique en disant : « La politique est souvent décrite comme un sport sanglant. C'est en effet très semblable à de nombreuses autres activités d'équipe auxquelles j'ai participé, comme le football et le hockey, où un groupe de personnes tentent de maximiser leur talent individuel pour obtenir la victoire d'une équipe dont les membres demeurent souvent des amis ou des proches à jamais. »

En tant que membre de cette équipe,

Lloyd Axworthy, qui était le compagnon de banquette d'Ed à la Chambre des communes, lui a rendu ce vibrant hommage : « Ed Lumley est l'exemple parfait du politicien canadien. Dans tout ce qu'il fait, il apporte une dose de justice, d'honnêteté et de dignité. C'est ce qu'il a fait dans sa vie publique, dans sa vie personnelle et dans ses entreprises commerciales. Il représente tellement ce que nous sommes en tant que peuple et en tant que collectivité. Personne n'est mieux placé pour représenter la justice, l'honnêteté et la dignité que mon ami Ed Lumley. »

# Traverser l'océan pour tendre la main

Nous avons pris soin d'être très humbles à propos de la situation financière relativement optimiste du Canada.

Par Jack Silverstone



*Le président de l'ACEP, Léo Duguay, Nana Mouskouri, et la femme de Léo, Charlette Duguay.*

Le président de l'ACEP, Léo Duguay, et moi-même avons commencé nos rencontres à Bruxelles par le vice-président de la délégation du Parlement européen sur les relations avec le Canada, M. Wolf Klinz. Ce dernier est en outre le président de la Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale du Parlement européen. Au nombre des participants, on retrouvait notre proche collaborateur, M. Richard Balfé, membre fondateur de l'Association des Anciens Députés du Parlement européen et actuel président de l'Institut international des observateurs électoraux (IIOE).

La discussion était axée sur la crise économique dans la zone euro. Nous avons pris soin d'être très humbles à propos de la situation financière relativement optimiste du Canada. Cette première réunion s'est tenue dans le labyrinthe massif que forment les immeubles du Parlement européen, où manifestaient quotidiennement des agriculteurs (avec leurs tracteurs) mécontents des politiques agricoles de l'UE.

Nous avons assisté, plus tard dans la journée, à une cérémonie commémorative solennelle et imposante en l'honneur des députés du Parlement européen disparus. Cette cérémonie a été suivie du cocktail de l'Association des Anciens Députés à l'occasion de son 10e anniversaire. S'y

trouvait également Nana Mouskouri, la chanteuse de renommée internationale et ancienne députée des Parlements grec et européen. Celle-ci a livré un message d'espoir, nous exhortant à accorder une attention particulière aux enfants les plus pauvres du monde.

Le lendemain, nous avons eu le privilège de participer à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Anciens Députés, encore une fois dans une Chambre impressionnante du Parlement européen. M. Pat Cox, d'Irlande, président de l'Association, un homme particulièrement éloquent et spirituel, nous a souhaité la bienvenue. Léo Duguay nous a présenté des salutations du Canada et parlé de sa vision pour l'établissement d'une « force de frappe » composée d'anciens législateurs de divers pays, permettant de consolider la démocratie et pouvant effectuer des interventions positives et opportunes afin d'aider les nouveaux Parlements et les nouvelles démocraties aux prises avec des difficultés.

Il a brièvement présenté le travail et la structure de l'IIOE et décrit la collaboration unique entre anciens parlementaires du Canada, des États-Unis et de l'Europe. Il a parlé d'inclure des députés d'Australie et de Nouvelle-Zélande en lien avec l'étude prévue là-bas par l'ACEP en novembre. Les anciens députés du Parlement européen effectuent annuellement des voyages d'étude, habituellement l'automne. Cette année, ils se rendront en Russie.

Nous avons également pu rencontrer des représentants de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). Nous étions accompagnés de Mme Elisabetta Fonck, secrétaire générale de l'Association des Anciens Députés du Parlement européen, qui s'est révélée une conseillère et une hôte précieuse tout au long de notre visite. Tout comme le trésorier de l'Association, Jan-Willem Bertens, et, bien sûr, Richard Balfé, elle a très généreusement partagé avec nous son temps et ses connaissances, nous aidant à naviguer à travers les rôles qui portent parfois à confusion du Parlement européen et du Conseil de l'UE, qui sont tous deux dotés de pouvoirs législatifs, et du Conseil de l'Europe, chargé de fournir



*Le président de l'ACEP, Léo Duguay, a une rencontre en tête-à-tête avec Richard Balfé, président de la Commission des pensions de l'Association des Anciens Députés du Parlement européen et actuel président de l'Institut international des observateurs électoraux.*

des avis et d'établir les priorités politiques. Il y a aussi la puissante Commission européenne, qui met en œuvre les politiques de l'UE, gère le budget, répartit les fonds et représente l'UE à l'échelle internationale. L'IEDDH tire de la Commission son financement considérable qui sert pour l'aide à l'étranger et l'édification de la démocratie outremer.

À la réunion de l'IEDDH, nous avons discuté de nos activités internationales et de notre désir de collaborer plus activement à la consolidation de la démocratie. Nous nous intéressons particulièrement au rôle que pourraient jouer les anciens parlementaires, notamment grâce à des séjours plus longs à l'étranger. Nous avons analysé la possibilité de négocier un éventuel partenariat entre l'Association des Anciens Députés du Parlement européen, la Commission européenne et nous, et expliqué notre partenariat avec l'IIOE.

Cette brève tournée nous a permis d'améliorer nos rapports de travail avec nos collègues européens, déjà très bons, et de mieux comprendre l'extraordinaire complexité des structures de gouvernance de la communauté européenne tout en expliquant à nos divers interlocuteurs de l'UE le rôle permanent et grandissant de l'ACEP.

## Lorsque des catastrophes surviennent, le Canada est là

Par Joel Eastwood

Lorsque des catastrophes surviennent dans le monde entier, les députés ont un rôle à jouer.

L'honorable Bryon Wilfert, un ancien député libéral, a rappelé son intervention à la suite du séisme qui a dévasté le Japon en mars.

« Je me rappelle avoir téléphoné à l'ambassadeur du Japon le matin du désastre », a déclaré M. Wilfert. En qualité de député, ce dernier travaillait en étroite collaboration avec des politiciens et des gens d'affaires japonais et participait, à titre de coprésident, au Groupe interparlementaire Canada-Japon.

Au début, en tant que pays du G8, le Japon a été « lent à demander de l'aide, a affirmé M. Wilfert. L'ampleur du tremblement de terre et du tsunami dévastateur a changé cela. » Le gouvernement du Canada lui a offert d'utiliser son Équipe d'intervention en cas de catastrophe, qui avait été déployée après les séismes survenus au Pakistan et en Turquie. Dans le cas présent, l'Équipe n'a pas été déployée, et la priorité du gouvernement a plutôt été d'amasser des fonds pour le Japon.

M. Wilfert a demandé aux députés d'observer une minute de silence à la Chambre des communes, faisant ainsi du Canada le seul pays du G8 autre que le Japon à le faire.

En plus de leur travail au pays, il arrive souvent que les députés visitent des régions sinistrées, a déclaré M. Wilfert, en particulier si d'importantes communautés au Canada ont un lien avec le pays touché. En 2005, il s'est lui-même rendu au Pakistan afin d'observer les efforts déployés pour assurer la relance, en sa qualité de vice-président de l'Association parlementaire Canada-Pakistan.

Cependant, M. Wilfert affirme qu'il y a matière à amélioration; notamment, on pourrait autoriser les députés à jouer un rôle plus direct dans les secours aux sinistrés.

« Nous devrions utiliser les députés bien plus utilement, a-t-il dit. Nous avons tendance à laisser les cadres et les bureaucrates mener la barque. »

Selon M. Wilfert, cela obligerait le gouvernement à rendre davantage compte des ressources utilisées pour l'aide internationale aux sinistrés.

## Jeune et élu

Claude-André Lachance se souvient de son premier emploi – à titre de député fédéral.

Par Katherine Dunn

Nouveau visage, cheveux ébouriffés, fossettes, lunettes, enthousiasme et, surtout, jeunesse.

C'est le profil qu'on a vu à maintes reprises quand la poussière est retombée après les élections fédérales du printemps dernier. Il s'agit de Pierre-Luc Dusseault, candidat néo-démocrate et étudiant en sciences politiques, qui a été élu dans la circonscription de Sherbrooke juste avant d'atteindre ses 20 ans.

Dusseault brisait alors un record. Il avait dépouillé Claude-André Lachance du titre de plus jeune député fédéral de l'histoire, ce dernier ayant été élu en 1974 à l'âge de 20 ans. On a entendu maintes fois son nom accolé à celui de Dusseault dans les médias, mais on n'avait pas de nouvelles de lui.

C'est que Lachance, maintenant âgé de 57 ans, à la retraite et vivant à Gatineau, ne s'intéressait pas particulièrement à cette facette de l'événement. Un député, c'est un député, selon lui, et un jeune a tout autant de travail à faire qu'un autre.

« Je ne crois pas que cela fasse une différence qu'on soit élu à 20 ans ou à 50 ans, dit-il. Les gens ont leurs propres raisons d'entrer en politique et, quelles qu'elles soient, je ne crois pas que le fait d'être jeune, ou vieux, fasse une différence. »

Malgré tout, le travail de Lachance au Parlement peut en apprendre aux jeunes parlementaires sur la façon de rester en politique et sur ce qu'il faut faire à la fin de cette carrière.

Lachance admet avoir été « un peu précoce ». Ayant déjà, à l'âge de 20 ans, un diplôme en droit de l'Université McGill, il décide de se présenter dans la circonscription montréalaise de Lafontaine quand son père, l'ancien député, quitte la vie politique. Il dit avoir remporté son investiture par huit voix.

« Ce fut mon premier emploi. C'est



Claude-André Lachance a perdu son titre au printemps.

avec plaisir et enthousiasme que j'ai assumé mes fonctions. »

Pendant ses trois mandats de député, accomplis sur une période de dix ans, il a été admis au Barreau et a obtenu une maîtrise en droit public de l'Université d'Ottawa. Il a été secrétaire parlementaire du ministre du Commerce et du ministre de la Justice et a passé trois mois aux Nations

Unies, à New York. De 1980 à 1984, il a présidé le Comité permanent de la justice et des questions juridiques, qui a mis au point le projet de loi sur le renforcement de sécurité, qui devait donner naissance au SCRS. Il affirme que ce fut une vie occupée et intense.

À l'âge de 30 ans, il avait décidé de quitter la politique. Il était désillusionné par le débat constitutionnel, mais ce n'est pas la seule raison. Il dit avoir toujours su qu'il n'y resterait pas toujours.

« Quand je suis entré en politique, je savais très bien que je n'y consacerais pas toute ma vie », dit-il. Ayant été député pendant une décennie, il allait entreprendre une nouvelle vie professionnelle.

La première année, il est allé faire de la voile. Il s'est essayé à l'enseignement à l'Université d'Ottawa, puis il s'est lancé en affaires. Il a été vice-président aux relations gouvernementales à la société Dow Chemicals, et a pris sa retraite il y a deux ans. Il fait maintenant de la voile six ou sept mois par année dans les Caraïbes.

Sa carrière politique a commencé et s'est terminée quand il était encore jeune. Il a eu une carrière diversifiée et enrichissante. Il dit que les jeunes députés qui font une campagne sérieuse feront la même chose que tous les autres députés – leur travail. Mais par-dessus tout, il souligne que tous les députés doivent garder une chose à l'esprit : « Il y a une vie après la politique. »

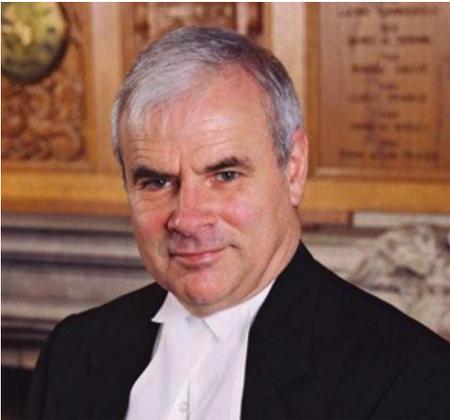
# Quelques uns de nos nouveaux membres

Par Joel Eastwood

Avec l'arrivée de la 41<sup>e</sup> législature, après d'autres élections fédérales, un certain nombre de députés et de sénateurs ont quitté la Chambre des communes et le Sénat pour se joindre aux rangs de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

Quatre-vingt-onze députés de la 40<sup>e</sup> législature ont été défaits, et 17 autres ont pris leur retraite avant les élections. Vingt-quatre sénateurs ont aussi pris leur retraite.

Même s'ils proviennent de différents partis politiques et de différentes régions du Canada, ces ex-parlementaires ont en commun leur expérience de travail sur la Colline – et l'Association bénéficiera de leurs passions respectives.



## L'hon. Peter Milliken

Peter Milliken, qui a été député libéral de Kingston et les Îles, est l'un des plus connus parmi les nouveaux membres de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

Peter nous dit qu'il a une longue histoire de la politique. « Ça m'intéressait, tout simplement », nous dit-il à propos de l'histoire, soulignant que la politique gouvernementale avait piqué sa curiosité dès l'école secondaire.

Quand il est devenu député, en 1988, Peter n'a pas obtenu de poste au Cabinet (ce qui ne l'a pas surpris, fait-il remarquer, puisque les libéraux formaient l'opposition à l'époque). C'est pourquoi il a décidé de se présenter au poste de vice-président.

Il a été nommé vice-président des comités pléniers en 1996, puis vice-président et président des comités pléniers de 1997 à 2000.

« J'ai toujours aimé la procédure, dit-il. J'ai cru que j'aurais peut-être plus de plaisir en m'occupant de l'aspect procédural. » Peter a été élu Président de la Chambre des communes en 2001, poste qu'il a occupé durant dix ans, ce qui fait de lui le Président comptant les plus longs états de service à ce titre dans l'histoire du Canada.

Au cours de cette période, il a présidé

quatre législatures dirigées par trois premiers ministres, et voté à un certain nombre de reprises pour briser l'égalité sur des motions de confiance cruciales.

Peter nous apprend que, maintenant qu'il est de retour à Kingston, il s'engagera au sein de sa collectivité.

Il compte trouver le temps d'écouter de la musique classique et de faire des randonnées de plusieurs jours en canot. Il conclut en disant : « J'ai également hâte de m'engager au sein de l'Association. »

## Inky Mark

Inky Mark a commencé par la politique municipale, se présentant d'abord au conseil de la ville de Dauphin, au Manitoba, en 1991.



« Surprise!, j'ai gagné », s'exclame Inky. Il est ensuite devenu maire de la ville en 1994, et il s'est présenté comme candidat du Parti réformiste en 1997, dans la circonscription de Dauphin--Swan River.

Inky explique : « Rien de tout cela n'a été planifié. C'est juste arrivé comme ça. C'est ce qui se produit quand on aime ce qu'on fait. Les événements s'enchaînent, et c'est ainsi que je me suis retrouvé à Ottawa. »

Inky a été réélu quatre fois. « Je crois dans la démocratie représentative, dit-il, et j'ai certainement respecté ce principe du-

rant toutes ces années. »

Mais après une vingtaine d'années dans la vie publique, « il était temps de partir ».

## L'hon. Bill Rompkey

Un autre nouveau membre prévoyant s'engager dans les activités de l'Association



est l'hon. Bill Rompkey, ancien député et sénateur libéral de Terre-Neuve-et-Labrador.

Bill a grandi dans St. John's au cours de la Seconde Guerre mondiale et a joint les rangs de la marine peu après.

« Cela représentait un bon revenu pour un étudiant en arts », explique-t-il, ajoutant que cette expérience a changé sa vie.

« Je n'avais pas eu beaucoup de contacts avec les Canadiens jusque-là », dit Bill. Né avant que Terre-Neuve se joigne à la Confédération en 1949, c'était pour lui une toute nouvelle expérience. Dans la marine, il a connu des recrues d'un bout à l'autre du pays et travaillé à leurs côtés.

« Je suis heureux de l'avoir fait, dit-il. Pour moi, qui étais Canadien de fraîche date, puisque je viens de Terre-Neuve, ce fut une formidable expérience de naturalisation. »

Bill a étudié en éducation à l'Université Memorial de Terre-Neuve et à l'Université de Londres, en Angleterre, avant d'entrer

en politique, une décision qu'il qualifie de « moment de faiblesse ». Les libéraux souhaitaient déloger le député conservateur de la circonscription de Grand Falls-White Bay-Labrador, en 1972, et ont confié cette mission à Bill Rompkey.

« Ils m'ont demandé si j'accepterais d'essayer », dit-il. Il était alors à l'Université de Toronto, travaillant à son doctorat en éducation des adultes. Il a accepté de faire attendre son diplôme et de se présenter, et il a été élu. C'était la première de sept élections consécutives où il allait être élu.

Il s'est concentré sur les questions de pêche, de développement régional et de défense nationale, devenant membre du Cabinet du premier ministre Pierre Trudeau en 1980.

Le premier ministre Jean Chrétien l'a ensuite nommé au Sénat en 1995. Bill est surtout fier de ce qu'il a pu accomplir au Labrador, notamment son travail pour améliorer l'infrastructure de l'île grâce à des projets comme la route translabradorienne.

Maintenant qu'il a mis fin à cette entreprise, il veut poursuivre dans le domaine de la recherche et de l'écriture, et se concentrer sur l'histoire du Labrador. Bill a déjà publié plusieurs livres à titre d'auteur et d'éditeur, dont *The Story of Labrador*, ainsi qu'une collection d'écrits intitulée *From the Coast to Far Inland*.

« Le Nord a quelque chose qui vous prend aux tripes », dit Bill, en parlant de sa passion pour la région. « Si l'on arrive à l'aimer, c'est un amour qu'on garde à jamais. »

Bill a l'intention de devenir un membre actif de l'ACEP. Il assistera aux réunions, mais il espère en outre renouveler de vieilles amitiés avec d'anciens collègues, ajoutant : « À l'AGA, j'ai rencontré beaucoup de gens que je n'avais pas vus depuis longtemps. »

## L'hon. Jay Hill

Jay Hill était agriculteur à plein temps, travaillant avec son père et son frère dans une entreprise agricole de taille moyenne en Colombie-Britannique. Il dit s'être joint à diverses organisations agricoles et en être venu graduellement à assumer des postes de direction. Il a fini par s'engager dans le mouvement qui est plus tard devenu le Parti réformiste.

« Je suppose qu'on peut dire que j'ai eu la piqûre », dit Jay à propos de son entrée en politique.

S'étant présenté pour la première fois comme candidat du Parti réformiste en 1988, il a été élu dans la circonscription de Prince George--Peace River en 1993. Il a obtenu cinq mandats à titre de député de cette circonscription, et a ainsi accompli



17 années de service public.

« J'avais l'impression d'en avoir assez fait », a dit Jay pour expliquer sa décision de ne pas se représenter aux toutes dernières élections fédérales.

« J'ai vu trop de mes collègues rester alors qu'ils n'étaient plus désirés, dit Jay. Je voulais à tout prix éviter cela. »

Jay a plutôt choisi de partir au moment où il jugeait avoir, personnellement, atteint un sommet, ayant été leader parlementaire du Parti conservateur à la Chambre de 2005 à 2006 puis de nouveau de 2008 à 2010. Il a aussi été whip du Parti réformiste, de l'Alliance canadienne et du Parti conservateur à différents moments.

Tandis qu'il siégeait dans l'opposition, Jay a été porte-parole en matière de défense nationale, d'agriculture et d'affaires parlementaires, entre autres.

Après avoir quitté la politique, il a fondé son propre cabinet-conseil, qu'il décrit comme une société d'une seule personne. Il offre des conseils sur la communication avec le gouvernement et les décideurs.

Jay s'est consacré presque entièrement à la mise sur pied de son entreprise depuis qu'il a quitté Ottawa, mais il espère bien avoir plus de temps à consacrer à l'Association.

« Ceux d'entre nous qui ont occupé un poste politique ont acquis une expérience qu'il est bon de transmettre, dit-il. Nous avons la possibilité de continuer à servir la population. »

## L'hon. Bryon Wilfert

Comme Bill Rompkey, l'ancien député libéral Bryon Wilfert se dit heureux d'être membre de l'Association. Toutefois, contrairement à Bill, Bryon dit qu'il ne s'attendait pas à en devenir un aussi vite.

« Ce fut un choc brutal et renversant », a-t-il dit à propos du résultat des dernières élections, ayant lui-même perdu dans Richmond Hill par 4 000 voix, au bénéfice du candidat conservateur Costas Menegakis.

« Il n'y avait aucun signe que je ne serais pas réélu. » Selon les sondages, il était en avance de 10 ou 11 points au cours de la campagne.



« Nous n'avions rien envisagé de tel, même dans notre pire scénario. »

Bryon était député de cette circonscription depuis 2004, et avait aussi représenté la circonscription d'Oak Ridges avant cela. Son intérêt pour la politique, qui s'est manifesté à l'époque où il était à l'université, l'a amené à se faire élire conseiller municipal de la ville de Richmond Hill en 1985.

C'est Jean Chrétien qui lui avait recommandé de se présenter aux élections fédérales. En tant que député fédéral, il désirait favoriser le développement de solides relations internationales, surtout avec la région de l'Asie-Pacifique. Bryon a occupé différents postes, dont la coprésidence du Groupe interparlementaire Canada-Japon.

Le gouvernement du Japon a rendu hommage à Bryon pour son travail en lui décernant l'Ordre du soleil levant, la deuxième en importance des reconnaissances civiles au Japon. Selon lui, « c'est un exemple de ce qui peut nous arriver de bien quand on travaille fort au développement de relations bilatérales. »

Mais Bryon n'est pas découragé par sa défaite électorale. « C'est la politique, dit-il. Je suis trop jeune pour prendre ma retraite. »

Il dit ne pas être sûr s'il reviendra en politique après y avoir consacré plus de 25 ans. « Vingt-six ans, c'est déjà beaucoup de temps. »

Bien sûr, il n'est pas catégorique. « Il ne faut jamais dire jamais. Seul un fou ferme la porte complètement. »

Bryon affirme être particulièrement intéressé à l'Association en raison du travail qu'elle accomplit sur le plan international, un domaine d'intérêt pour lui étant donné toute l'expérience qu'il a acquise en matière de relations internationales.

« Tout ce qui fait la promotion du travail des anciens parlementaires m'intéresse », dit-il.

Les anciens parlementaires ont de vastes connaissances et des contacts qu'il vaut la peine d'exploiter. « Il arrive trop souvent que cela se perde », conclut Bryon.



# Peut-on vraiment justifier la réforme du Sénat?

Par Dorothy Dobbie

La réforme du Sénat est de nouveau mise en vedette par bien des journalistes et des instances politiques comme s'il s'agissait d'une panacée pour tous les maux de notre pays. Or, ce n'est pas le cas.

Chaque fois que nous modifions le gouvernement et son fonctionnement, nous risquons de créer de nouveaux problèmes. Nous en avons la preuve dans les lois du mouvement de Newton, et surtout la troisième, le principe d'action-réaction. Newton explique ainsi les propriétés physiques de la matière, mais cela s'applique également aux liens existant dans une organisation.

L'une des conséquences d'une réforme du Sénat serait que, soudainement, les sénateurs auraient une légitimité différente – et les pouvoirs qui en découlent – du fait qu'ils seraient élus.

## Les élections soulèvent bien des questions

Il est improbable que le gouvernement puisse réellement obtenir, comme l'exige la Constitution, l'appui de sept provinces sur dix représentant 50 p. 100 de la population, aux fins de la réforme du Sénat. Présumons toutefois que nous puissions élire un grand nombre de sénateurs qui assureraient une représentation égale de chacune des provinces (bien que le terme « égal » soit sujet à bien des interprétations). Aurions-nous alors un gouvernement efficace ou plutôt un Sénat « trop efficace » qui aurait soudain un rôle conflictuel par rapport à celui de la Chambre des communes?

Voyons ce que veut dire le mot « efficace ». Un Sénat efficace a-t-il le dessus sur les Communes? Pourquoi pas? Une fois élus, les sénateurs ont une voix plus importante que les députés puisque chacun représenterait alors plus d'électeurs. Leur élection permettrait-elle qu'un vote du Sénat renverse les décisions de la Chambre des communes?

Qu'arriverait-il si la majorité aux Communes allait à un parti et le Sénat à un autre parti? C'est un scénario réaliste au Canada, où nous prenons généralement des paris sûrs. Si le Sénat a le dessus sur la Chambre des communes en raison du pouvoir conféré par le fait que les circonscriptions sont plus grandes, quel organisme détient le pouvoir quand vient le temps d'adopter une loi?

En quoi cela change-t-il le rôle du premier ministre? Celui-ci devient-il alors quasi-président, avec droit de veto pour dénouer l'impasse d'un conflit entre les Communes et le Sénat? Comme le Gouverneur général

– qui accorde la sanction royale – n'a jamais refusé d'approuver un projet de loi, il faudra que soit lui, soit le premier ministre, se voie conférer un nouveau pouvoir pour dénouer les impasses. Il va de soi que ce pouvoir serait associé à une charge élective, ce qui donnerait plus de pouvoir au premier ministre.

On peut présumer qu'il faudrait effectuer d'autres changements au sein du gouvernement pour accorder à l'une ou l'autre des Chambres le pouvoir de renverser un veto, comme aux États-Unis. Or, on sait que, dans l'histoire des États-Unis, seulement 106 des 1 484 vetos présidentiels ont été renversés par le Congrès. On voit donc que le président, ou le premier ministre, aurait un immense pouvoir dans le cadre d'un tel système.

Si le premier ministre avait un pouvoir accru, cela réduirait-il les pouvoirs de la Chambre des communes ou du Sénat?

Par ailleurs, si le premier ministre devait alors approuver la promulgation de tous les projets de loi et qu'il avait le droit de ne pas le faire, ne devrait-il pas être élu directement par la population pour contrebalancer l'importance des nouveaux pouvoirs qui lui seraient conférés? Quelles seraient alors les conséquences pour notre système parlementaire?

## Les conséquences d'une réforme du Sénat

Ces exemples ne donnent qu'une idée sommaire de ce qu'une réforme du Sénat impliquerait vraiment.

La réforme du Sénat ne serait pas qu'une évolution normale de la situation. Ce serait un changement révolutionnaire. Tout changement apporté au Sénat – à la création de ses sièges, à ses pouvoirs ou à la représentation de ses membres – aurait un profond impact sur la façon dont les Canadiens se gouvernent.

Dans le monde d'aujourd'hui, les gouvernements doivent pouvoir réagir immédiatement à mille différents enjeux dont nous ne pouvons pas prédire le résultat précisément ou entièrement. Nous ne pouvons pas nous permettre l'instabilité qu'engendreraient de tels changements.

Nous ne pourrions pas non plus nous offrir le luxe d'un nouveau gouvernement à l'image de celui des Américains.

## De toute façon, pourquoi changer le Sénat?

Dans le débat sur la réforme du Sénat, personne n'a de réponse satisfaisante quant à la raison pour laquelle il faudrait le réformer. Pourtant, c'est une question cruciale.

Pourquoi? On recense bien des opinions

différentes. Certains disent que c'est incorrect que les sénateurs soient nommés, mais ne voient rien de mal dans le fait que le président des États-Unis constitue un cabinet en nommant des personnes non élues, ni dans le fait que nous nommons des sous-ministres ou d'autres hauts fonctionnaires.

Certains trouvent que le Sénat coûte trop cher, mais ne présentent aucun chiffre quant au coût d'un nouveau mode de fonctionnement.

D'autres disent que le Sénat et les sénateurs sont inefficaces, mais les faits montrent le contraire. Les sénateurs font non seulement un travail capital en corrigeant les projets de loi et en améliorant la législation, ils attirent l'attention sur beaucoup d'enjeux urgents et fondamentaux auxquels les Communes et les députés n'ont pas le temps de s'attaquer.

D'autres encore disent que les provinces ne sont pas représentées également au Sénat. Toutefois, les régions y sont représentées également.

On entend aussi l'argument selon lequel des sénateurs nommés et partisans peuvent nuire à la bonne marche des affaires d'un nouveau gouvernement. C'est vrai, mais il est également vrai que le Sénat peut, par sa nature même, superviser l'exercice du pouvoir par un groupe de travail inexpérimenté.

## L'obligation masquée

En grande partie, la volonté de réformer le Sénat peut être attribuée à la conception erronée qu'a la population concernant le Sénat et son fonctionnement. Cela tient beaucoup à la psyché de la population canadienne, qui est très jalouse de ce qui est perçu comme un privilège et qui ne reconnaît pas que ce privilège est un nécessaire élément collatéral du leadership.

Ce ne sont pas des raisons suffisantes pour entreprendre un changement aussi fondamental.

Il faut d'abord corriger la conception erronée qu'on se fait du Sénat et de son rôle avant d'aller plus loin. Les Canadiens méritent d'être parfaitement mis au courant des conséquences d'une « réforme ». La vraie question pourrait bien être de savoir si les Canadiens sont prêts à avoir un gouvernement s'apparentant beaucoup plus à celui d'une république.

*Dorothy Dobbie, députée de Winnipeg-Sud de 1988 à 1993, a été coprésidente du Comité mixte Dobbie-Beaudoin sur le renouvellement du Canada.*

# Les poulets de Victor Assol

Par Geoff Scott

« Il n'y a personne au ministère de l'Agriculture qui connaisse quoi que ce soit au sujet des tours de télécommunication. Ce qui est également malheureux, Monsieur, c'est qu'il est encore plus difficile de trouver quelqu'un au ministère des Transports qui connaisse quoi que ce soit aux poulets... »

**V**ous êtes-vous jamais demandé quel lien il y avait entre les tours de télécommunication et le cannibalisme chez les poulets? Cette question très réelle a causé beaucoup de tumulte un soir à la Chambre des communes.

Ce n'est pas une blague, même si les reporters du hansard sur le parquet de la Chambre verte riaient tellement qu'ils n'ont pu rendre compte de l'affaire que le lendemain, dans le compte rendu officiel du Parlement.

Voici ce que j'ai vu – et entendu – de cet échange, un épisode abêtissant.

Cela s'est produit le 2 octobre 1968. Le programme quotidien de la Chambre des communes prévoyait la tenue du débat sur l'ajournement, que tout le monde appelait le « late show ». C'était un outil particulièrement populaire auprès des députés moins en vue et souvent plus silencieux. Ils ne parvenaient pas à parler de leurs problèmes locaux à la période des questions, mais ils demandaient une réponse officielle du gouvernement. C'est ainsi qu'ils se trouvaient relégués à la fin des travaux de la journée, et c'est généralement bien après 22 heures qu'on abordait leurs questions. Toutes sortes de sujets curieux étaient en vedette durant le late show.

Entre en scène un jeune député néo-démocrate peu connu, mais sérieux, M. Edward Schreyer, représentant Selkirk, au Manitoba. Le sujet abordé par M. Schreyer à l'heure du late show avait trait à un éleveur de poulets désemparé du nom de Victor Assol. Le député a expliqué d'une voix grave et sévère à la Chambre, où l'assistance était clairsemée, la situation fâcheuse et inusitée de son électeur : le ministère des Transports avait installé une série de tours de télécommunication tout au long des terres de cet agriculteur, dont la ferme de production de poulets était prospère.

Depuis, les poules refusaient de pondre

et étaient devenues cannibales. En quelques mois, la lucrative ferme de Victor Assol avait été décimée. M. Assol avait fait faillite.

M. Schreyer a demandé : « Quel est le lien dévastateur entre les tours de télécommunication et le cannibalisme chez les poulets de M. Assol? Le gouvernement du Canada doit indemniser cet électeur. Qu'est-ce que le ministre de l'Agriculture entend faire à ce sujet? »

C'est l'infortuné ministre responsable du Manitoba, l'honorable James Richardson, qui dut donner la réponse officielle. M. Richardson avait été désigné ministre intérimaire de l'Agriculture pour la durée du late show.

Il a toutefois répondu sans se reporter à ses notes puisqu'il avait été avisé d'avance de la question d'Ed Schreyer.

« Malheureusement, monsieur le Président, a-t-il répondu, pince-sans-rire, il n'y a personne au ministère de l'Agriculture qui connaisse quoi que ce soit au sujet des tours de télécommunication. Ce qui est également malheureux, Monsieur, c'est qu'il est encore plus difficile de trouver quelqu'un au ministère des Transports qui connaisse quoi que ce soit aux poulets. De toute manière, monsieur le Président, il semble que "Mr. Assol's fowl are all flocked up" ». (Cet échange avait lieu en anglais et la version française du hansard est étrangement silencieuse.)

La dizaine de députés présents à la Chambre a explosé de rire, ainsi que les quelques journalistes encore présents à la tribune de la presse. Même les gardes postés à différents endroits de la Chambre gloussaient.

Mais c'étaient les sténographes du hansard, dans l'allée centrale, qui étaient les plus drôles à voir. Ils ont regardé M. Richardson d'un air perplexe, puis ont vérifié leurs notes d'un air effaré pour s'assurer d'avoir bien transcrit ce qu'ils avaient entendu, pour de nouveau regarder d'un air



*Geoff Scott fait le point à l'AGA, avec ses souvenirs parlementaires d'antan.*

anxieux un James Richardson qui souriait malicieusement.

M. Schreyer se souvenait que j'avais très hâte de voir les bleus, la version provisoire du hansard distribuée à la tribune de la presse toutes les demi-heures, durant les débats aux Communes. (Les débats n'étaient pas télédiffusés à l'époque.)

Mystérieusement, les derniers mots de l'intervention de M. Richardson n'y figuraient pas. On y lisait plutôt que ce passage n'avait pas été compris, ce qui voulait dire qu'on vérifierait ce qu'il en était avant la publication officielle, prévue pour le lendemain matin.

Quelques années plus tard, je reparlais avec Son Excellence le Gouverneur général Ed Schreyer de la façon dont on avait officiellement rendu compte de cet échange.

Il se souvenait, en riant, d'avoir exploré le personnel du hansard, ce soir-là, d'employer au moins les mots « all fowled up », pour que la transcription respecte l'esprit de la réponse du ministre.

Toutefois, le hansard avait réduit ces propos à leur plus simple expression. Le personnel avait simplement conclu, sans se mouiller, que M. Richardson avait voulu dire « Mr. Assol's flock is all fouled up ».

Tout de même, ceux d'entre nous qui ont entendu l'échange n'oublieront jamais l'erreur mémorable de l'hon. James Richardson.

D'ailleurs... était-ce bien une erreur?

# Le Vote étudiant

La tenue d'élections parallèles chez les étudiants pour amener les jeunes à s'intéresser à la démocratie

Par Ada Wasiak



Lors de la tenue d'élections, les étudiants participent à un scrutin et comparent ensuite leurs résultats à ceux des véritables élections.



Aux dernières élections, la participation des électeurs a été de seulement 61,4%. En fait, elle avait augmenté par rapport aux élections de 2008, où seulement 59,1% de la population avait participé au scrutin.

« On voit maintenant couramment des élections où la participation des électeurs admissibles est de moins de 50% », dit le PDG de l'organisme Vote étudiant, Taylor Gunn, dans une vidéo affichée sur le site Web de l'organisme.

Aiguillonné par la baisse de la participation aux élections, Taylor Gunn a créé le Vote étudiant, un organisme qui organise, lors d'élections au pays, des élections parallèles dans les écoles secondaires de tout le pays. Au cours des dix dernières années, le groupe a réuni du matériel sur le processus démocratique pour le distribuer aux enseignants qui peuvent l'utiliser en classe à l'occasion d'élections fédérales ou municipales.

Vote étudiant est le seul organisme du genre au Canada, et il a bénéficié d'un accueil enthousiaste. Une fois dépouillés les votes des étudiants, les résultats sont comparés à ceux de la véritable élection. Ces

résultats sont ensuite publiés. L'objectif de l'organisme est d'amener 90% des écoles canadiennes à participer à cette activité.

L'ACEP réalise depuis des années son propre Programme pour les écoles, ainsi que son volet Du Parlement au campus, mais sa façon de faire est plus classique. D'anciens parlementaires visitent des classes de niveau secondaire et universitaire pour y parler de politique et des différentes facettes de la vie politique. Toutefois, le président de la Fondation pour l'éducation, Francis LeBlanc, considère que les deux organismes peuvent travailler ensemble.

Voici ce qu'en dit M. LeBlanc : « Nous envisageons d'élargir notre programme et de conclure avec eux un partenariat qui sera favorable aux deux organismes. Nous avons un réseau important et nous bénéficions du financement du gouvernement et de la disponibilité d'un grand nombre d'anciens parlementaires qui peuvent expliquer aux étudiants comment se passent les élections dans la vraie vie. »

Il ajoute cependant : « Nous ne pourrions jamais avoir accès aux écoles comme Taylor peut le faire avec son réseau. »

Francis et Taylor travaillent ensemble à

cette initiative, et une subvention à Vote étudiant a été approuvée récemment. « Nous cherchons des moyens de participer. Nous tentons de mettre sur pied un conseil ou un groupe consultatif dans chaque province et territoire de notre pays », précise Francis, qui s'emploie actuellement à réaliser cet objectif.

Selon Francis, Vote étudiant bonifie le travail fait dans le cadre du programme Du Parlement au Campus, élargissant la portée du programme de l'ACEP dans les écoles en prenant les élections comme matière à enseignement. L'activité ainsi organisée captive l'attention des élèves, stimule leur intérêt et suscite l'engouement.

Francis n'a que de bons mots à l'endroit de Taylor. « Il est totalement emballé par cette activité. C'est sa vie. Il a vraiment à cœur de promouvoir la démocratie au Canada. »

Taylor nous dit que son objectif, avec le Vote étudiant, est « d'habiliter les jeunes Canadiens à exercer leur droit de citoyenneté, de susciter leur intérêt, de parfaire leurs connaissances et de fortifier leur foi dans leur démocratie ».

Avec l'aide de l'ACEP, il sera encore plus en mesure d'atteindre son objectif, surtout avec les nombreuses élections qui auront lieu cet automne partout au pays (voir l'encadré).

## Les élections de Vote étudiant cet automne

- Terre-Neuve-et-Labrador (11 octobre)
- Île-du-Prince-Édouard (3 octobre)
- Ontario (6 octobre)
- Manitoba (4 octobre)
- Saskatchewan (7 novembre)
- Territoires-du-Nord-Ouest (3 octobre)
- Yukon (11 octobre)

Il est également possible que des élections soient déclenchées en. Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Taylor Gunn ou Katie Reidel au 1-866-488-8775. Vous pouvez également visiter leur site Web, [www.voteetudiant.ca](http://www.voteetudiant.ca), pour plus d'information sur l'organisme.

# Munson pour la cause de l'autisme

Par Diana Brown

« Je ne me reposerai pas tant qu'on n'aura pas fait quelque chose, tant que nous ne sortirons pas des sentiers battus, tant que le premier ministre et le ministre fédéral de la Santé n'arriveront pas à s'asseoir ensemble pour trouver des promesses qu'ils peuvent tenir. »

« J'ai été frappé le plus quand j'étais reporter au Cambodge. Une Canadienne du nom de Naomi Bronstein y était à la tête d'un orphelinat. L'occasion de voir ce qu'elle faisait avec les enfants – dont bon nombre étaient handicapés ou malades – était un excellent sujet de reportage. C'est quand j'ai couvert cette histoire que je me suis mis à penser que je pourrais peut-être en faire plus que simplement raconter l'histoire. »

C'est dans ces mots, le lundi 6 juin 2011, que le sénateur Jim Munson a communiqué à l'auditoire de l'Assemblée générale annuelle sa passion et ses efforts envers la défense des droits des enfants de l'ensemble du Canada.

Depuis son entrée au Sénat, le sénateur Munson a été un ardent défenseur de ceux qui vivent avec l'autisme et, en particulier, des familles qui ont des enfants qui souffrent d'autisme. Le sénateur Munson a dit dans son allocution que toute sa passion a pris naissance à l'occasion d'une rencontre il y a environ cinq ans avec un homme à l'extérieur du Parlement.

« Il y avait un gentleman avec une pancarte sur laquelle il était écrit : 'Vous ne passerez pas sans me voir', et c'est ce qui s'est produit. J'ai écouté ce qu'il disait, l'écho de son enfant, de sa cause unique : l'autisme.

C'est en raison de cet homme que je presse le Sénat et la Chambre des communes d'instaurer une journée nationale de sensibilisation à l'autisme. »

Mais le sénateur Munson n'a pas seulement réclamé une journée de sensibilisation dans ce qu'il a fait pour aider les familles et les personnes qui vivent avec l'autisme. De concert avec le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, il a passé plusieurs mois à entendre des Canadiens de partout au pays décrire leur cheminement avec l'autisme.

Et ce comité a produit un rapport, Payer maintenant ou payer plus tard : les

familles d'enfants autistes en crise, publié en mars 2007 et présenté au ministre de la Santé.

Décrivant ses efforts, le sénateur a dit : « Nous avons présenté nos recommandations dans ce document. Je crois vraiment qu'il faut une stratégie nationale sur l'autisme; parce que les règles du jeu sont inégales. »

Il a dit aussi que les constatations de ce rapport indiquent que les familles aux prises avec l'autisme sont plus pauvres, divorcent plus, contractent souvent plus d'une hypothèque sur leur maison, et même qu'il y en a beaucoup qui vont jusqu'à déménager en Alberta pour les soins de longue durée qui y sont offerts.

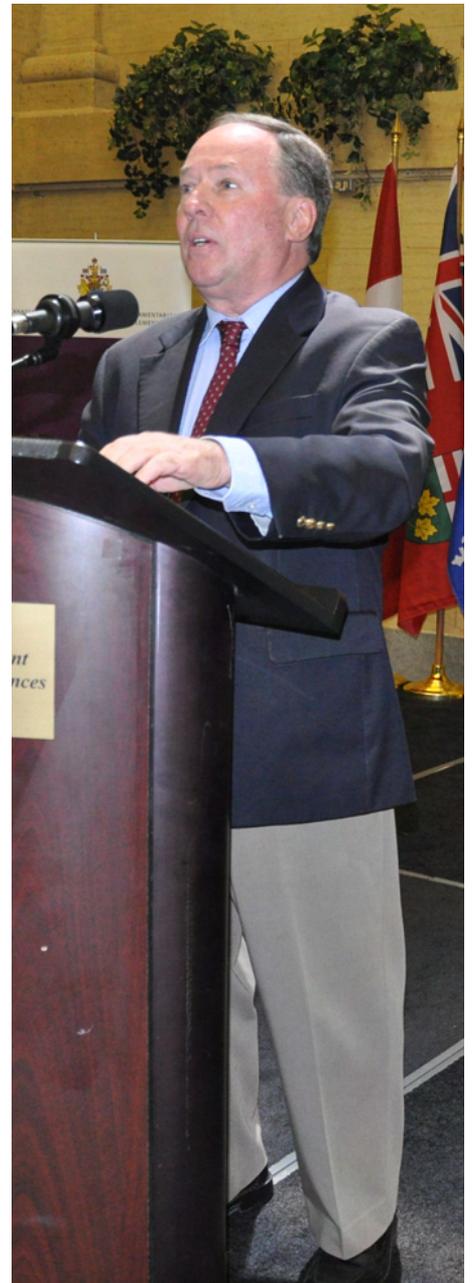
« Je ne me reposerai pas tant qu'on n'aura pas fait quelque chose, tant que nous ne sortirons pas des sentiers battus, tant que le premier ministre et le ministre fédéral de la Santé n'arriveront pas à s'asseoir pour trouver ensemble des promesses qu'ils peuvent tenir. »

« Nous avons besoin d'un mandat national, », a dit avec passion le sénateur Munson avant de terminer son allocution.

Mais il est manifeste que la passion du sénateur Munson envers les personnes handicapées va au-delà de ce qu'il dit au Sénat.

« L'une des plus belles choses à mon bureau est que nous avons embauché une personne handicapée. Ce jeune homme de 23 ans est atteint du syndrome de Down. Et chaque mercredi, il travaille pour nous et accomplit ce que nous souhaitons. Et le mercredi, j'ai toujours droit à un câlin. Il incarne tout simplement notre cause, » dit le sénateur Munson avec un sourire chaleureux.

La passion du sénateur Jim Munson envers les personnes atteintes d'autisme et d'autres formes de handicap peut se résumer dans ces quelques mots de son allocution : « Une personne handicapée est simplement une personne dotée de la capacité de faire des choses différentes. »



*Le sénateur Jim Munson a parlé du sort des enfants autistes du Canada.*

# Rester en contact

Par Katherine Dunn, Diana Brown, Joel Eastwood and Ada Wasiak

« Ne dites rien, observez et apprenez d'abord un peu. Ne poignardez pas vos collègues dans le dos. Livrez tous vos combats à l'intérieur et demeurez forts ensemble. » – Le conseil de Colleen Beaumier à l'intention des nouveaux députés

## Carole-Marie Allard



Carole-Marie Allard.

Carole-Marie Allard a été députée libérale de la circonscription de Laval-Est de 2000 à 2004. Elle a entrepris sa carrière de journaliste et d'auteure à Ottawa, où elle a écrit deux livres au début des années 1990 avant de devenir avocate. Quand elle était députée, elle a été la vice-présidente du Comité sur la consommation non médicale de drogues ou médicaments et secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, alors Sheila Copps. Elle pratique maintenant le droit des sociétés et le droit civil, et habite toujours à Laval, au Québec.

### Quelle était votre passion au Parlement?

Ma passion était d'être au Parlement. J'aimais tout, j'étais vraiment heureuse d'être là.

Je faisais partie de différents comités, comme le comité spécial sur la consommation non médicale de drogues. C'était très intéressant d'explorer la question pour le comité.

J'ai toujours été intéressée par les questions de justice, parce que je suis avocate. Alors quand j'ai été nommée au sein de ce comité, j'étais très enthousiaste.

### Qu'est-ce que vous avez fait depuis?

J'ai repris la pratique du droit.

Évidemment, être avocate est une façon de demeurer en contact avec le droit. Et j'aime pratiquer le droit parce que c'est une continuation de mon travail de députée. Je trouve que c'est intéressant. Je suis très heureuse maintenant.

### Qu'est-ce que vous suivez dans l'actualité?

Je surveille évidemment ce qui se passe en Afghanistan. Je m'y intéresse beaucoup. J'ai aussi été captivée par la dernière élection, par ce qu'il est arrivé au cadre politique du Canada. Et je réfléchis à ce qui se produit dans les pays arabes, tous ces mouvements. Cela nous présente une nouvelle façon d'envisager les démocraties. C'est ahurissant.

### Si vous aviez un conseil à donner aux nouveaux députés, qu'est-ce que vous diriez?

Le travail le plus important est dans la circonscription. Et même là, quand il y a une grosse vague comme la dernière fois, c'est très difficile de survivre.

La fonction de députée est un art, parce que vous devez être à Ottawa, vous devez être dans votre circonscription, et pour survivre en politique, il faut de la chance.

Vous devez avoir la bonne circonscription. Et il y en a des meilleures que d'autres.

La prochaine élection sera très intéressante. Le meilleur conseil que je peux donner est de travailler dans la circonscription et d'y participer à la vie politique, en étant aussi dans la vie politique à Ottawa, tout en gérant sa vie personnelle. C'est beaucoup de travail.

## Colleen Beaumier

Colleen Beaumier a été députée du Parti libéral pendant 15 ans dans sa circonscription, Brampton. Avant de devenir députée, Colleen a étudié à l'Université de Windsor où elle a obtenu un baccalauréat en psychologie. Elle a également été enseignante, contrôleuse dans une compagnie de camionnage et vice-présidente d'une compagnie de service de bio-analyse. Colleen est mariée et a trois enfants.



Colleen Beaumier.

### Quelle était votre passion au Parlement?

Mes passions au Parlement étaient l'immigration et le bénévolat dans les causes humanitaires et pour les réfugiés. Les personnes qui viennent dans notre pays sont courageuses, confiantes et ont beaucoup à nous apporter. J'ai peut-être développé une obsession à régler les problèmes, mais ça m'a bien servi. Je dors la nuit.

### Qu'est-ce que vous avez fait depuis?

Je m'occupe de ma fondation pour aider

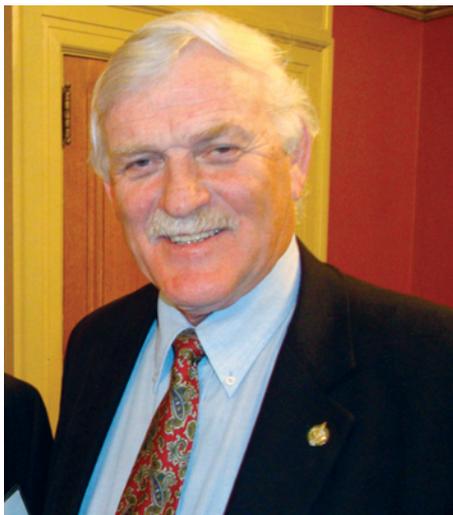
les enfants de notre voisinage. À Brampton, nous avons une école publique qui avait la moins bonne cote en Ontario et, par conséquent, au Canada. J'ai toujours pensé que les violations des droits de la personne se passaient dans les autres pays, mais quand vous vous rendez compte tout à coup que les enfants de votre propre voisinage ont la pire école et l'éducation la plus médiocre de tout le pays, c'est un choc. Nous avons aidé à construire une bibliothèque pour l'école.

**Que pensez-vous des protestations au congrès du Parti conservateur?**

Je dis que c'est trop peu, trop tard. C'est bien de protester, mais ça ne changera rien maintenant. Apprenez à choisir vos combats et quand les livrer. Ce n'était pas le temps ni l'endroit.

**Si vous aviez un conseil à donner aux nouveaux députés, qu'est-ce que vous diriez?**

Ne dites rien, observez et apprenez d'abord un peu. Ne poignardez pas vos collègues dans le dos. Livrez tous vos combats à l'intérieur et demeurez forts ensemble. Chaque fois que nous blessons l'un des nôtres, nous affaiblissons notre parti.



Darryl Gray.

**Darryl Gray**

Darryl Gray était enseignant avant de se lancer en politique. Son premier poste d'élu était au sein de son syndicat local. Il est ensuite devenu maire de sa ville, puis membre du conseil municipal régional. Il a représenté la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, au Québec, où il a été élu pour la première fois à l'élection fédérale de 1984, et il a fait son entrée comme député à la 33e législature.

**Quelle était votre passion au Parlement?**

Depuis mes débuts en politique au niveau communautaire, j'ai toujours été passionné par les enjeux locaux et régionaux. J'aimais établir des liens avec mes électeurs et électrices et travailler pour eux.

**Quel est votre souvenir favori de la politique?**

La création de l'Accord du Lac Meech a été la période la plus mémorable pour moi. Je croyais fermement qu'il était important que le Québec signe et intègre officiellement la constitution. J'aimais participer au débat et rapporter les événements à mes électeurs et électrices en expliquant ce qui se passait.

**Qu'est-ce que vous avez fait depuis?**

Après avoir quitté le Parlement, je suis rentré chez moi et j'ai repris ma carrière d'enseignant. J'ai participé à des missions internationales d'observation des élections. Je me suis également lancé dans le tourisme d'accueil et je possède mon propre terrain de camping.

**Qu'est-ce que vous pensez de Brigitte DePape, l'ancienne page du Sénat?**

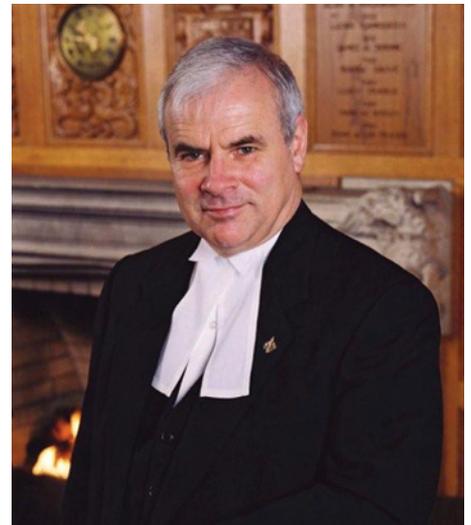
Personnellement, je ne suis pas d'accord avec ce qu'elle a fait. Nous vivons dans une démocratie et il faut songer à quand et où on peut s'exprimer, et quand il est convenable de le faire. Toutefois, sur le plan de la liberté d'expression, je pense que c'était une bonne chose. Il est impossible que tout le monde soit d'accord avec le gouvernement élu 100 % du temps.

**Quel conseil donneriez-vous à un nouveau député?**

Écoutez vos électeurs et électrices et établissez des liens avec eux. Même s'il y a une courbe d'apprentissage très abrupte en politique, les gens vous ont choisi pour les représenter et ils veulent que vous soyez présent.

**L'hon. Peter Milliken**

Né et élevé à Kingston, Ontario, Peter Milliken a étudié à l'Université Queen's à Kingston, à Oxford et à l'Université Dalhousie. Il est devenu associé avec un cabinet d'avocats en 1973. M. Milliken a été élu député de Kingston et les Îles en 1988, et il a représenté la circonscription aux six élections qui ont suivi. Son intérêt envers la procédure parlementaire a conduit à sa nomination à titre de vice-président des Comités pléniers en 1996 et de vice-président et président des Comités pléniers de la Chambre des communes en 1997. Élu Président de la Chambre des communes en 2001, il a occupé le poste pendant une décennie. C'est lui qui



L'hon. Peter Milliken

a occupé la fonction de Président le plus longtemps dans l'histoire du Parlement canadien. Il a présidé pendant quatre législatures et sous trois premiers ministres distincts au cours de cette période, et il a exercé sa voix prépondérante à l'occasion de plusieurs votes cruciaux sur des motions de confiance

**Quelle était votre passion au Parlement?**

Je crois que c'était de travailler avec les autres députés. C'était plaisant, divertissant.

**Qu'est-ce que vous avez fait depuis?**

J'espère participer activement à la communauté à Kingston. Je pourrais également faire de la liaison communautaire avec mon ancien cabinet d'avocats. L'Université Queen's m'a appelé et invité à devenir associé à l'École des politiques publiques de l'Université Queen's. J'y prononcerai des conférences universitaires à l'occasion et discuterai des affaires parlementaires avec les étudiants. Et je ferai probablement une excursion de trois jours au plus en canot cet été.

**Qu'avez vous pensé de la protestation de la page du Sénat Brigitte DePape lors du discours du Trône?**

J'ai été extrêmement surpris par ce qu'elle a fait. J'ai été très choqué qu'une page agisse ainsi. Je n'ai jamais rien vu de pareil au cours de ma carrière.

**Si vous aviez un conseil à donner aux nouveaux députés, qu'est-ce que vous diriez?**

La clé pour les députés est de travailler ensemble. Il est très important de se réunir et de travailler avec vos collègues de la Chambre des communes. Ce genre de dialogue entre les partis est essentiel pour le fonctionnement efficace de la Chambre. Il donne lieu à des débats plus civilisés et plus productifs à la Chambre.



The Hon. John Reid.

# « MAGIE NOIRE » sur fond de droit

Par l'hon. John Reid, C.P.

Avec mes excuses à Robert Service :

*Les Aurores boréales ont vu d'étranges choses  
Mais la chose la plus étrange qu'elles n'aient jamais vue  
Était cette nuit où la Cour suprême  
A incinéré la Loi sur l'accès à l'information [traduction très libre]*

Quand je suis devenu un nouveau député, un député plus expérimenté m'a appris que ce qu'on croyait être une loi au libellé très clair pouvait, avec le temps, se transformer en quelque chose d'autre que ce qu'elle était censée être. Un stagiaire en droit m'a dit que ses professeurs en parlaient comme de la manifestation de la « magie noire » du droit.

À titre de Commissaire à l'information, je me suis adressé aux tribunaux avec l'affaire Commissaire à l'information du Canada c. Premier ministre du Canada, la soi-disant question des registres quotidiens de l'emploi du temps du premier ministre. Il a fallu dix ans pour obtenir une décision finale. Maintenant, la Cour suprême s'est prononcée contre le Commissaire et cette décision révèle tellement bien la « magie noire » du droit à l'œuvre.

La question qui a donné de la difficulté aux juges avait trait au statut des ministres en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Ils se demandaient : « où dans la Loi sur l'accès à l'information les ministres ou leurs bureaux sont-ils expressément mentionnés »? S'ils n'y apparaissaient pas, alors, de l'avis des juges, ils n'étaient pas inclus et les dispositions de la Loi ne s'appliquaient pas à eux. La Cour a cherché des références concernant « le Ministre » dans la Loi sur la protection des renseignements personnels, la Charte des droits et libertés, la Loi fédérale sur la responsabilité, la Loi d'interprétation et la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada. Ils n'en ont pas trouvé et ont donc conclu que la Loi sur l'accès à l'information ne s'appliquait pas aux ministres.

Ça commence maintenant à ressembler à « l'affaire du ministre manquant ». Comme le mouron :

*Ils le cherchent ici*

*Ils le cherchent là*

*Ils le cherchent partout*

.....

*Est-il aux cieux? Est-il en enfer?*

*Le vilain {Ministre} qui nous échappe. [traduction très libre]*

Les députés savent où sont les ministres. Quand ils ne sont pas à la période des questions, on les trouve la plupart du temps dans leurs bureaux ministériels. Ils sont à la tête des ministères et il y a du travail important à faire là-bas. En fait, sans ces ministres, les ministères ne pourraient pas exister. La loi qui établit ces ministères l'indique très clairement. Ainsi, par exemple, la Loi sur la défense nationale dit à l'article 3 :

Est constitué le ministère de la Défense nationale, placé sous l'autorité du ministre de la Défense nationale. Celui-ci est nommé par commission sous le grand sceau.

Selon le paragraphe 4(3) de Loi sur l'accès à l'information,

on entend par « institution fédérale » a) Tout ministère ou département d'État relevant du gouvernement du Canada, ou tout organisme, figurant à l'annexe I; et b) toute société d'État mère ou filiale à cent pour cent d'une telle société, au sens de l'article 83 de la Loi sur la gestion des finances publiques.

La description de l'organisation du gouvernement du Canada ne semble apparemment pas toucher les juges de la Cour suprême. Dans l'utilisation normale de la langue, il devrait être supposé qu'une institution fédérale comprend tous ses employés, d'un commis à la salle du courrier au chef de l'organisation, le ministre.

La Cour suprême a toutefois décidé que cette logique ne s'applique pas. Par conséquent, les ministres et le premier ministre ne font pas partie d'un ministère. Ils se situent pour une raison ou une autre à l'extérieur de la définition d'un organisme gouvernemental et la Loi sur l'accès à l'information ne peut donc pas s'appliquer à eux. La Cour a maintenant séparé les personnes à la tête des ministères de leurs organismes. Cela signifie-t-il alors que toutes les descriptions courantes des ministères doivent être changées?

Il semble maintenant qu'en général, un bureau de ministre ne serait pas considéré comme faisant partie du ministère dont le ministre est responsable. La Cour suprême a décidé qu'il en était ainsi, à moins que ce bureau soit mentionné de façon explicite à l'Annexe I de la Loi sur l'accès à l'information. Le problème avec cela est que certains ministères sont mentionnés et que d'autres ne le sont pas. Parmi ceux qui sont exclus ainsi se trouvent le ministère de la Défense nationale, le ministère des Transports et le Conseil privé. Pourtant, la Cour suprême fait comme s'ils étaient néanmoins couverts.

Selon son propre raisonnement, comment cela peut-il être possible?

La décision de la Cour suprême dans cette affaire a créé un grand trou noir dans la Loi sur l'accès à l'information et aussi dans la Loi sur la protection des renseignements personnels. En raison de cette décision qui porte à confusion, la reddition de comptes, la transparence et l'ouverture au gouvernement ont subi un énorme recul.

La Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels avaient pour objet de créer plus d'équilibre entre les citoyens et leur gouvernement. L'équilibre a maintenant été considérablement rétabli en faveur du gouvernement. La « magie noire » du droit a encore fait son œuvre.

# Bob Ringma lance un blogue sur la guerre de Corée



**B**ob Ringma, auteur de *M\*L\*B\*U*, *Full Monty in Korea* et participant canadien à la guerre de Corée, a lancé un nouveau blogue sur cette guerre. Soixante-et-un ans après le début de la guerre (et non pas un conflit) de Corée, le nombre de ses vétérans commence à diminuer. Il est temps d'entendre quelques-unes de leurs histoires. Ce blogue les invite à raconter ces histoires.

Les souvenirs personnels font vivre les sujets. Bob Ringma se souvient qu'il est entré dans la Force spéciale de l'Armée canadienne en 1950 pour servir dans la guerre de Corée. Son expérience était peu commune, dans ce sens qu'il devait amener une unité mobile de buanderie et de bains au front.

Lui et ses hommes ont subi les moque-

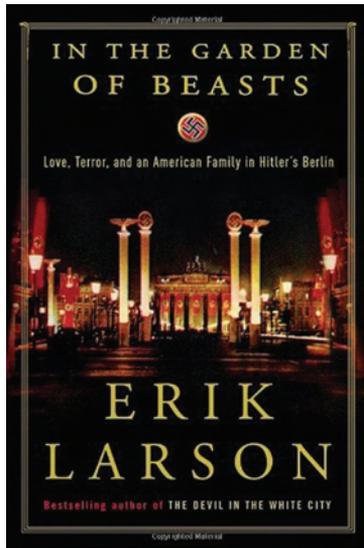
ries à propos du genre de travail de soldat qu'ils faisaient. On les appelait les « Chinese Dragoons ». Certains de ses hommes, qui voulaient une affectation plus excitante, ont quitté la MLBU pour se joindre à l'infanterie. Ils ne se doutaient pas que leur unité des bains allait capturer les premiers prisonniers de guerre de la Brigade canadienne.

« Bob Ringma raconte l'histoire de son séjour en Corée avec clarté et candeur. Les abréviations militaires et le jargon sont expliqués au bénéfice des lecteurs civils, mais les anciens militaires intéressés ne seront pas déçus par la couleur de ses histoires, » dit William R. Richardson, Général de l'armée américaine à la retraite, lui-même un vétéran de la guerre de Corée.

Ce blogue est plus qu'un recueil d'histoires de guerre. Il abonde aussi de perspicacité, de croissance personnelle et de perspectives qui se sont transformées. L'auteur Ringma avoue qu'il avait une attitude négative envers la population coréenne à son arrivée à Pusan en 1951. Son point de vue s'est transformé remarquablement au cours des mois qui ont suivi. Il a acquis le plus grand respect pour les gens de la Corée du Sud, et salue les progrès immenses qu'ils ont réalisés au cours des six dernières décennies. Malheureusement, il ne peut pas en dire autant pour le leadership et les conditions qui règnent en Corée du Nord.

Vous pouvez lire le blogue de guerre de Bob Ringma à <http://koreanwarmmlbu.wordpress.com>.

# La vie politique et sociale du Berlin des années trente



*In the Garden of Beasts: Love, Terror, and an American Family in Hitler's Berlin* par Erik Larson, Crown Publishers (Random House), New York, 2011. Critique de l'hon. Peter Adams.

Nous sommes nombreux à vouloir penser encore que les « Grandes puissances » ne savaient à peu près rien de ce qui se tramait dans l'Allemagne de la montée au pouvoir d'Hitler dans les années trente. Nous sommes portés à penser que c'est seulement à la fin de la Seconde Guerre mondiale que le public a entendu parler de choses comme

l'appropriation des institutions démocratiques de l'Allemagne par Hitler (doublée des assassinats des élus et de tellement d'autres), des plans de tuerie massive des Juifs et d'autres, du réarmement effréné de l'Allemagne ou des plans d'invasion des pays de l'Europe occidentale et de l'URSS.

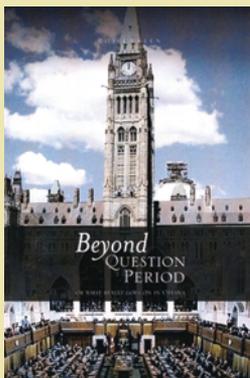
Ce livre, sur la vie sociale et officielle de William E. Dodd, ambassadeur des États-Unis en Allemagne au milieu des années trente, et sa famille, montre bien que la vérité était tout autre. La famille Dodd avait une vie domestique paisible au cœur de Berlin durant les années turbulentes de l'avant-guerre. L'auteur utilise les documents officiels et ceux de la famille, particulièrement ceux de la fille Dodd, Martha, pour peindre un portrait remarquable de la vie du temps en Allemagne et de ce que Washington en percevait. Dodd était un diplomate plutôt terne (on l'avait nommé diplomate, ce n'était pas sa profession), mais sa fille était très femme de société, correspondant à l'époque avec les uns et les autres, comme on s'exprime sur Twitter de nos jours. Elle a également eu des amants allemands et un Soviétique qui étaient en marge du pouvoir du temps.

Les dossiers de la famille Dodd dévoilent une vision remarquable de la vie quotidienne à Berlin à l'époque où Hitler s'emparait

des rênes du pouvoir et procédait à la mise en œuvre de ses plans pour l'Allemagne, l'Europe et l'URSS. Les atrocités du temps semblent encore plus horribles sous l'angle de la vie familiale ordinaire et « normale ». Ce sont ces gens qui ont rencontré ou du moins vu les principaux acteurs de l'époque : Hitler, Goring, Himmler et les autres, dans des activités sociales. Dodd, en tant qu'ambassadeur, les a également rencontrés officiellement et a été témoin sans voile des conséquences des agressions de citoyens américains, y compris des Juifs. La famille Dodd a rapporté ce qu'elle voyait et entendait aux amis et par l'entremise des voies officielles. Par exemple, les plans d'invasion de l'Union soviétique, une entreprise largement considérée, au début de la Seconde Guerre mondiale, comme un renversement soudain de la politique étrangère allemande, qui faisaient l'objet des conversations publiques des années avant la concrétisation de l'invasion.

Il est bien de rappeler aux anciens parlementaires la détermination endogène d'Hitler d'affaiblir les droits et libertés des citoyens et son infiltration systématique des institutions démocratiques pour acquérir le pouvoir dictatorial.

Un livre à la fois merveilleusement érudit, mais qu'on comprend tellement bien!



*Beyond Question Period* or what really goes on in Ottawa par Roy Cullen, publié par Trafford Publishing, 6 x 9, 196 pages en livre relié. 24,99 \$ en dollars canadiens. Paperback, 14,99 \$.

Beyond Question Period est un regard personnel sur

## Au-delà de la période des questions

l'époque d'un homme aux affaires. L'honorable Roy Cullen, ancien député libéral du Parlement, a été élu en 1997, 2000, 2004 et 2006. Il s'est consacré à la vie publique jusqu'à sa retraite en 2008.

Il a touché à tout au Parlement, de la présidence du comité des finances aux fonctions de secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du ministre de la Sécurité publique. Il a connu de l'information particulière dans les officines du gouvernement à titre de secrétaire parlementaire du vice-premier ministre.

Il a été également porte-parole de l'opposition officielle en matière de ressources naturelles. Ces responsabilités et toutes

les autres lui ont permis de se faire une juste perspective du fonctionnement des rouages de l'appareil gouvernemental, qu'il met à contribution dans son nouvel ouvrage.

Il expose le carnet typique d'un député et sa compilation de statistiques ferait l'envie de tous ceux qui s'intéressent à l'activité parlementaire. Il raconte entre autres les privilèges, la paye et les pensions des députés quand il était aux affaires.

Il présente beaucoup d'anecdotes personnelles sur ce qu'il a vécu. Il parle de la difficulté des députés qui sentent qu'ils devraient contester leur propre gouvernement en votant contre leurs propres projets de loi parfois. Il parle aussi de la vie

entre les personnes de partis différents et comment les amitiés peuvent jaillir en dépit des lignes de parti. Il dit aussi comment il a pris son mal en patience pour remettre à sa place un fonctionnaire qui avait insulté le gouvernement de Paul Martin devant lui. Il parle également de la zone sombre de la vie politique : la confrontation avec les électeurs difficiles, les rencontres avec les torlus et les menaces de mort à l'occasion (dont une avec des armes à feu).

Son livre est bien écrit, un plaisir à lire, qui ravivera beaucoup de souvenirs pour les députés de son époque ou non.

# Terrorisme à la mode de chez nous

L'idée fausse à propos des terroristes issus de chez nous est qu'ils sont pauvres et désespérés. La réalité est qu'ils sont nombreux à provenir de foyers confortables et qu'ils sont bien éduqués.

Par Ada Wasiak

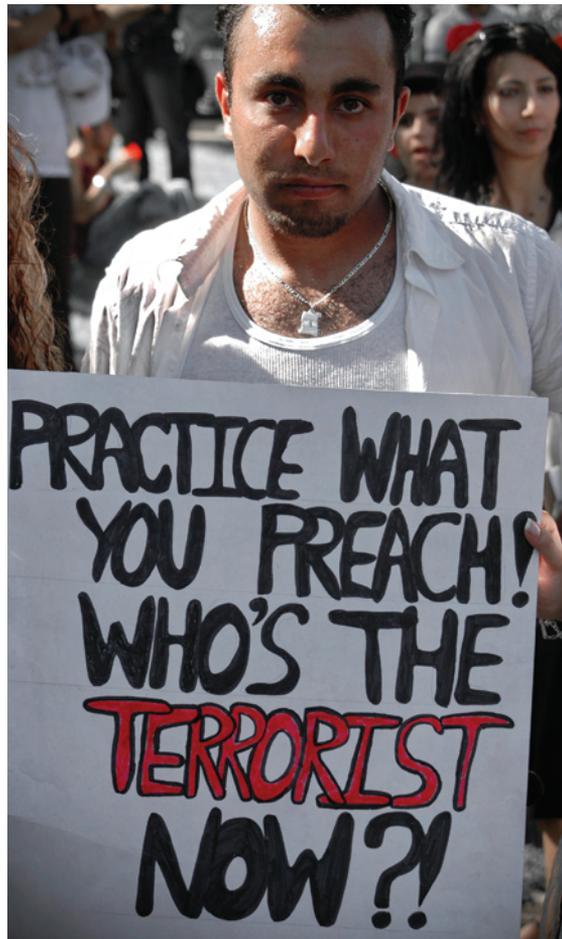
Le service de renseignement canadien fait état maintenant de la montée d'une « nouvelle génération de djihadistes ». Ils ne viennent pas du Moyen-Orient, mais de l'intérieur des frontières du pays qu'ils choisissent de frapper.

« La colère, l'aliénation et l'activisme sont des facteurs qui peuvent attirer certaines personnes vers le terrorisme, écrit Stewart Bell dans le livre *The Martyr's Oath*. Il dit que les extrémistes ciblent les musulmans pauvres et désavantagés par l'entremise de contacts dans les mosquées et les prisons. Pour nombre d'entre eux, l'Internet est un camp d'entraînement. Le nombre de recrues en Europe et en Australie est en progression constante. Un grand nombre de ceux qui deviennent terroristes ont été élevés dans des foyers où la culture islamique était la norme et les croyances extrêmes n'étaient pas une rareté.

Pour radicaliser une personne, il faut briser son identité en tant que personne et la reconstruire. C'est un processus à quatre étapes : 1. Ouverture cognitive, 2. Quête religieuse, 3. Alignement du cadre, 4. Socialisation, selon Alejandro J. Beutel dans l'ouvrage *Radicalization and Homegrown Terrorism in Western Muslim Communities: Lessons Learned from America*, publié par le Minaret of Freedom Institute.

Les mots du premier terroriste issu de chez nous arrêté à Vancouver en 2004 quand il avait 17 ans sont peut-être l'exemple le plus effrayant de la façon dont cette croyance a endoctriné les esprits de jeunes personnes. Il a dit : « Il est inconcevable qu'un vrai croyant n'aspire pas au martyre. »

Les jeunes sont particulièrement vulnérables aux tentatives



*Il est difficile pour les jeunes de résister aux leçons de l'activisme qui, associé à la religion, peut être dangereux, surtout que les jeunes ont tendance à se croire immortels.*

d'endoctrinement parce qu'ils vivent déjà une certaine crise identitaire. Ils ont aussi tendance à fréquenter plus l'Internet, qui est un centre de recrutement.

Les terroristes issus de chez nous sont une grave menace pour la sécurité nationale parce qu'ils se fondent dans notre culture. Ils parlent bien l'anglais et connaissent nos coutumes. Ils ont également des documents de voyage canadiens, ce qui les rend moins susceptibles d'être arrêtés dans les aéroports.

L'idée fausse à propos des terroristes issus de chez nous est qu'ils sont pauvres et désespérés. La réalité est qu'ils sont nombreux à provenir de familles aisées et qu'ils sont bien éduqués. Bell les compare aux élitistes nazis en Allemagne qui croyaient tellement en leur propre supériorité morale qu'ils ont commis des crimes haineux contre l'humanité pour la protéger.

Deux stratégies ont été recommandées pour traiter ce problème. La première est le multiculturalisme. Le concept a été appliqué avec un certain succès en Grande-Bretagne, où il y a une reconnaissance égale de toutes les cultures et les religions et où on permet aux immigrants de continuer de vivre selon leur propre religion. La seconde est l'assimilation, qui est exercée en France. L'assimilation a obligé les immigrants à s'adapter aux normes

de la société. Peu importe la démarche adoptée, les gouvernements doivent être sensibles aux attaques envers les jeunes de leur pays. Comprendre les méthodes de recrutement utilisées par les terroristes et leurs cibles démographiques peut aider à maintenir la sécurité nationale de notre pays.

# Notre hommage à ceux qui nous ont quittés



Robert MacLellan.



William Andres.



Larry McCormick.

## Robert MacLellan

En 1958, Robert MacLellan était un jeune avocat candidat du Parti progressiste conservateur jeté dans une arène occupée à Port Hawkesbury, Nouvelle-Écosse. Il avait comme adversaire le formidable Alan J. MacEachen dans la circonscription d'Inverness-Richmond dans le cap Breton. Il n'était pas censé l'emporter dans ce bastion libéral. Néanmoins, raconte sa fille Kathy, arrivé en retard avec John Diefenbaker à un événement trop bondé pour qu'il puisse y entrer pour prendre la parole, il fracassa une porte à l'arrière et Monsieur et Madame Diefenbaker furent tout à coup propulsés sur la scène, suivis du couple MacLellan.

C'était l'année où MacLellan a fait une entrée spectaculaire fracassante du même cru au Parlement. Surfant sur « la vague Diefenbaker », il remporta sa circonscription par 16 votes et mit le cap sur Ottawa pour n'y accomplir qu'un seul mandat.

Robert MacLellan a fait sa grande sortie cette année. Il a été emporté par un cancer du poumon le 15 janvier, à 85 ans. Il est décédé à Ottawa.

On se souviendra peut-être le plus de lui pour avoir présenté le projet de loi d'initiative parlementaire en vue de la reconstruction de la Forteresse de Louisbourg, devenue maintenant une destination touristique de choix en Nouvelle-Écosse. Quand il a été défait, la famille, avec les sept enfants qui sont maintenant dispersés d'un bout à l'autre du Canada, est demeurée à Ottawa. Il a présidé la Commission sur les pratiques restrictives du commerce et a pratiqué ensuite le droit privé jusqu'à sa retraite en 1981.

Il observait les oiseaux, jouait au golf et

allait en vacances au chalet familial bien aimé. Et il n'a jamais cessé d'exercer l'un de ses grands arts, celui de raconteur.

« Il inventait des histoires, pour vrai, vraiment détaillées, et nous ne savions jamais avant la fin si c'était vrai ou s'il venait de l'inventer, » se rappelle sa fille Kathy.

Il a passé peu de temps en politique, mais Kathy dit que cela a changé leurs vies. Si Robert est demeuré un habitant du Cap-Breton dans son cœur, sa famille a élu domicile à Ottawa.

## William W. Andres

À l'âge de 85 ans, William Andres est décédé paisiblement chez lui à Niagara-on-the-Lake, le jeudi 23 septembre 2010. Époux bien-aimé d'Eva (née Rempel) et père chéri de Rick et Anna de Niagara-on-the-Lake, d'Elsie et Wallace Clement d'Ottawa, de Reg et Cheryl de Whitby, de Fred et Patricia de Niagara-on-the-Lake, de Sandra et Pete Hildebrandt de Beamsville. Il laisse également dans le deuil 26 petits enfants et 14 arrière-petits-enfants. Frère de John, Hank (1977), Lena, Walt, Mary, Fred, Art, Louise, Margie, Buddy et Kathy. Fruiticulteur de renommée, William Andres a également entrepris une carrière politique en 1956 à titre de conseiller local. Il a été membre du premier conseil régional en 1970 et ensuite député libéral au Parlement de 1974 à 1979.

## Larry McCormick

L'ancien député libéral Larry McCormick est décédé chez lui à Camden East, Ontario, dans la nuit du 3 mai à l'âge de 71 ans.

« Il aimait beaucoup le monde, a dit

Reta McCormick, sa femme. Il pensait aux autres avant de penser à lui. »

Larry McCormick était né le 4 janvier 1940, à Enterprise, Ontario. Il a été le fondateur et propriétaire de McCormick's Country Store sur County Road 4 à Camden East, qu'il a exploité pendant 23 ans.

Il a été élu pour la première fois en 1993 dans la circonscription ontarienne de Hastings-Frontenac-Lennox et Addington et réélu à deux reprises, en 1997 et 2000, avant d'être défait en 2004 dans la nouvelle circonscription de Lanark-Frontenac-Lennox et Addington.

Il a été secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de 2000 à 2003, et il a fait partie du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de 1997 à 2004.

À sa retraite, il s'est investi dans son passe-temps de 40 ans, la détection du métal, explorant les mines d'argent à Cobalt, Ontario, où l'on retrouve quelques unes des plus anciennes mines d'argent au Canada.

« Il a aidé tellement de gens au fil des années, » a dit sa femme Reta. Le couple a une fille, Kayla McCormick-Fearon.

## Walter Van De Walle

L'ancien député progressiste-conservateur Walter Van De Walle est décédé à St. Albert, Alberta, le 21 avril à l'âge de 88 ans.

Fils d'immigrants belges, Walter était né le 20 juillet 1922. Il s'est installé sur une ferme à l'extérieur de Legal, Alberta, où il s'occupait d'une variété de récoltes et du bétail, y compris de l'orge, du canola et du blé, dit Ben Van de Walle, son fils.



Walter Van De Walle.

Il y a vécu 60 ans avec sa femme, Fernande. Le couple avait cinq enfants.

À titre d'agriculteur, Walter participait activement à la vie régionale. Il a été directeur des United Grain Growers et président de l'Alberta Canola Growers Associ-

ation. Il a été intronisé en 1985 au Alberta Agriculture Hall of Fame en reconnaissance de ses contributions à l'agriculture dans la province.

Les mois d'hiver, quand il y avait moins à faire à la ferme, il participait à la politique municipale. En 1958, il a été élu conseiller et préfet du conseil de Sturgeon County, un poste qu'il a détenu pendant 22 ans.

Il a été élu au Parlement en 1986, quand il a défait l'ancien maire d'Edmonton, Ivor Dent, qui était le candidat favori. Il désirait faire partie d'un comité et les comités avaient tous été formés. Lorsque le whip du parti lui a dit qu'il ne restait pas de place, Walter s'est adressé directement au premier ministre Brian Mulroney pour faire valoir sa situation. Le lendemain matin, il était membre de deux comités.

Au cours de ses sept années au Parlement, Walter Van De Walle a été membre du Comité mixte permanent des langues officielles. Ce Comité l'intéressait particulièrement parce qu'il parlait l'anglais, le

français et le flamand.

Après sa retraite de la politique fédérale en 1993, il est retourné sur sa ferme et a continué de contribuer activement à la vie juridique de la région, a dit son fils Ben.

## Guy Rouleau

Guy Rouleau (né le 19 février 1923 à Montréal) a été député libéral de Dollard de 1953 à 1965. Avocat de profession, il a été secrétaire parlementaire de Lester B. Pearson en 1964. Il s'est éteint le 7 octobre 2010.



Guy Rouleau.

## Joseph Macaluso

Joseph Macaluso a été député libéral de Hamilton Ouest de 1963 à 1968. Il est décédé le 22 mars 2011.

# Jack Layton est parti trop tôt

« Mes amis, l'amour est cent fois meilleur que la haine. L'espoir est meilleur que la peur. L'optimisme est meilleur que le désespoir. Alors aimons, gardons espoir et restons optimistes. Et nous changerons le monde. »

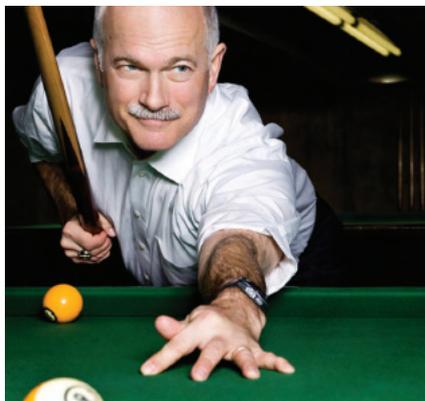
C'est par ces mots que Jack Layton a fait ses adieux au terme de sa trop courte vie. Il restera dans les mémoires grâce à ce dernier message et à l'énergie qui l'a toujours animé. Il était un homme rempli de chaleur et de compassion qui, toute sa vie, a été au service de ses concitoyens.

John Gilbert « Jack » Layton est né le 18 juillet 1950.

Fils d'un ministre progressiste-conservateur, l'honorable Bob Layton, il a grandi à Hudson, au Québec. Le 28 juin 2004, il a été élu député de la circonscription de Toronto-Danforth.

Il était marié à Olivia Chow, qui est aussi députée. Sous sa direction, le NPD fait des gains considérables : aux élections de 2004, il double presque ses appuis aux suffrages.

Le parti de Jack Layton détient la bal-



Jack était l'image même de la joie de vivre.

ance du pouvoir à l'époque du gouvernement minoritaire de Paul Martin. En mai 2005, il accepte d'appuyer le budget libéral en échange d'amendements importants à ce que l'on a appelé le « premier budget néo-démocrate » au niveau fédéral.

En novembre de la même année, les conclusions de la Commission Gomery, créée pour enquêter sur le scandale des commandites, amènent Jack Layton et les autres chefs de l'opposition à provoquer la chute du gouvernement libéral.

Le NPD fait encore des gains aux élections de 2006 et de 2008; jamais, depuis le sommet atteint dans les années 1980, le parti n'a-t-il envoyé autant de députés à Ottawa.

En effet, avec ses 37 députés élus en 2008, le NPD n'est qu'à six sièges de son record. Aux élections de 2011, Jack Layton mène le NPD à des résultats historiques : avec 103 sièges, le parti forme l'Opposition officielle. Il s'agit d'un succès sans précédent; aucun chef n'avait réussi pareille percée dans l'histoire du NPD.

Jack laissera le souvenir d'un chef charismatique et d'un politicien dévoué.

Il s'est éteint chez lui le 22 août 2011, à 4 h 45, entouré de ses proches.

Il était le chef de l'opposition et, depuis 2003, chef du Nouveau Parti démocratique. Auparavant, il avait été membre du conseil municipal de Toronto. Au cours de cette période, il a notamment rempli les fonctions d'adjoint au maire et de maire suppléant. Il s'est fait connaître dans la capitale ontarienne comme l'une des principales voix de la gauche au sein du conseil municipal de Toronto et du conseil du Toronto métropolitain.



Par Keith Penner

## Devrions-nous nous préoccuper d'un déficit démocratique?

Le Canada, à titre de démocratie, a beaucoup de valeurs positives à mettre dans la balance. D'autre part, certains aspects sont négatifs, et la question à se poser est : est-ce qu'on doit vraiment accorder tant d'importance à cette situation?

Un sondage international récent portait sur l'état de la démocratie dans 33 pays. Le Canada y est au 10<sup>e</sup> rang. La note est assez bonne, mais il semble que nous ayons bien une sorte de déficit démocratique, principalement en raison de notre incapacité de mettre en œuvre une représentation selon la population.

Le Canada, à titre de démocratie, a beaucoup de valeurs positives à mettre dans la balance. D'autre part, certains aspects sont négatifs, et la question à se poser est : est-ce qu'on doit vraiment se préoccuper tant de cette situation?

### Cause de fierté

Notre façon de tenir nos élections, conformément à la Loi électorale du Canada et sous le contrôle strict du directeur général des élections, est un modèle pour le reste du monde. La fraude électorale et la crainte au bureau de vote sont pratiquement inconnues.

Notre Loi sur les dépenses d'élection contrôle de façon raisonnable la levée et la dépense de fonds pour les élections fédérales. Nous avons réussi à éliminer l'influence indue de l'argent dans le processus électoral. Les contributions politiques des sociétés et des syndicats sont interdites. Le contribuable doit évidemment déboursier en retour, mais il y a une certaine équité dans le processus.

Le mode de création de nos circonscriptions et les ajustements requis, après chaque recensement décennal, sont entre les mains de commissions sur la délimitation des circonscriptions électorales. Les politiciens ne peuvent se livrer à des manipulations.

### Certains déficits démocratiques

Mais on se rend vite compte, lorsque l'élection est terminée, et que nos représentants occupent leurs sièges, que le pouvoir exécutif du gouvernement est en

mesure d'étrangler la législature. La mère de tous les parlements, à Westminster, a adopté un certain nombre de mesures pour essayer de desserrer cette emprise. Au Canada, bien que nous ayons souvent étudié le système et prôné sa réforme, trop peu a été fait en réalité.

Il est généralement admis qu'en rendant les comités plus autonomes, en permettant des votes libres et en élargissant le rôle des projets de loi d'initiative parlementaire, notre système démocratique s'en porterait mieux. Ces mesures sont parfois données, en partie, pour être retirées aussitôt qu'il apparaît qu'elles pourraient déranger le gouvernement du jour.

La question du choix des candidats est une autre question troublante au Canada. Il n'y a aucune loi où règle entourant l'arrivée du candidat à la candidature. La mise en marche du processus dépend entièrement des partis politiques et il existe une abondance de méthodes qu'il suffit souvent d'un souffle pour changer. C'est trop souvent le chef du parti qui tranche, même à l'encontre de la décision de la base.

### Représentation populaire

À première vue, la représentation populaire semble un principe démocratique clair et évident. Une personne devrait avoir un seul vote et ce vote ne devrait pas peser plus que n'importe lequel autre.

Mais quand nos commissions sur la délimitation des circonscriptions électorales font leur travail, on leur permet de varier le nombre d'électeurs d'une circonscription de plus ou moins le quart d'une proportion médiane provinciale. Leur mandat leur permet de tenir compte des intérêts sectoriels et communautaires, et de la population. À titre de député du Nord de l'Ontario, j'ai profité de cette règle. Mes collègues des circonscriptions urbaines, qui représentaient de larges populations, aimaient bien me rappeler qu'il y avait

plus d'originaux que d'êtres humains dans ma circonscription.

La Constitution des États-Unis exige l'application de la représentation populaire à la lettre. De plus, par crainte que la Chambre des représentants devienne trop importante, les États-Unis en ont plafonné le nombre de membres à 435 au siècle dernier.

Le Canada doit répartir ses sièges en fonction de l'évolution démographique. Donc, en vertu du projet de loi sur la représentation démographique, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique auront plus de sièges, la Chambre des communes deviendra plus grande, et elle aura 338 sièges. Mais même cela ne nous permettra pas d'atteindre la représentation populaire.

À cause de la règle d'écart de 25 % et de certaines garanties constitutionnelles et statutaires dont certaines provinces bénéficient, concernant leur niveau minimum de représentation au Parlement, il y aura encore de grands écarts de population entre les circonscriptions. À moins que nous soyons prêts à presque doubler le nombre de nos députés.

### Pragmatisme

Il semble que pour nous, au Canada, garder la fédération plus ou moins satisfaisante et maintenir un niveau acceptable de paix, d'ordre et de bon gouvernement suffise, en règle générale, à étouffer la poursuite de tous les principes démocratiques. Edmund Burke, auteur et député de la Grande-Bretagne du 18<sup>e</sup> siècle, a fait valoir que la démarche pragmatique du processus décisionnel politique est habituellement préférable à sa contrepartie idéologique. Si nous souscrivons à la notion « Burkéenne », peut-être ne perdrons-nous pas trop de sommeil à propos de notre déficit démocratique relativement petit.

Keith Penner a été député dans le Nord de l'Ontario de 1968 à 1988.

# L'Assemblée générale annuelle de l'ACEP pour 2011



*Terrance Christopher, l'ancien Huissier du Bâton noir et membre honoraire de l'ACEP.*



*Sophia Leung (à la gauche) et Dorothy Dobbie (à la droite) avec un nouveau membre de l'ACEP, l'hon. Peter Milliken.*



*La Trésorière de la Fondation pour l'éducation Madeleine Dalphond-Guiral rend les comptes.*



*Sandy White, Girve Fretz, Doug Fee, Jim Hawkes, Norman Warner, Darryl Gray et Bill Clarke.*



*Keith Penner.*



*Girve Fretz.*



*Ian Waddell.*

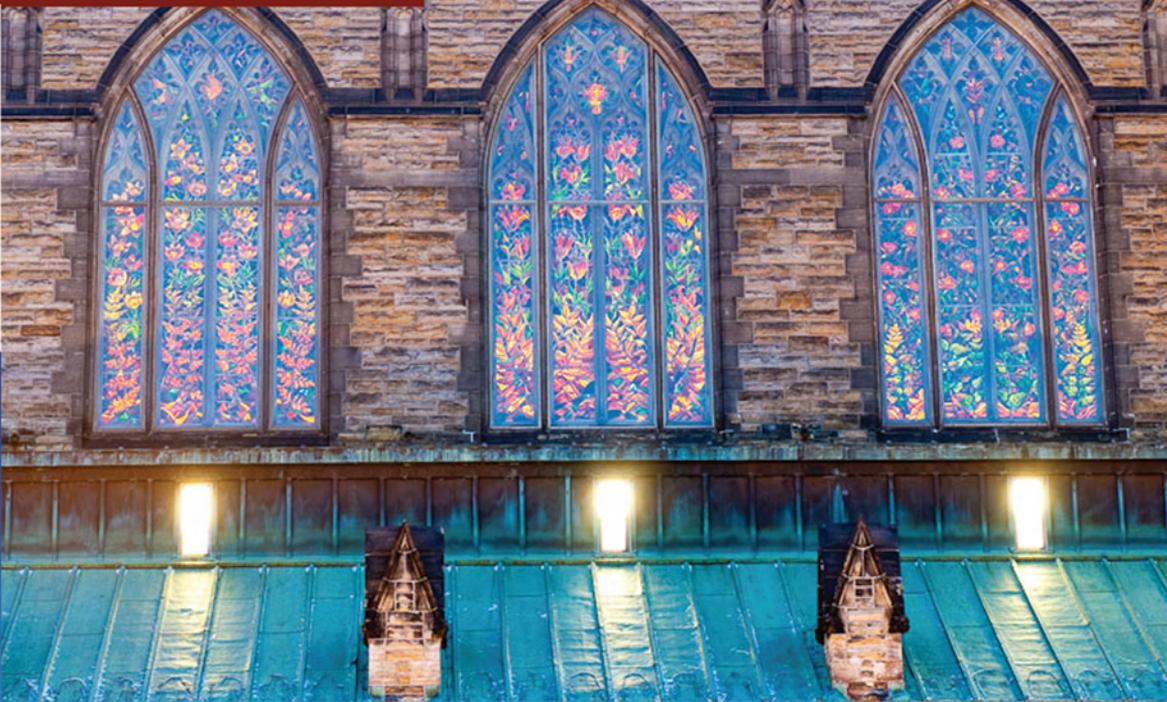


*Bill Knight, Stan Hovdebo, Murray Cardiff et l'hon. Bill Rompkey.*



*Pierrette Venne et Osvaldo Nuñez.*

# L'Association canadienne des ex-parlementaires



**Le Programme de stage parlementaire, fièrement commandité  
par la Fondation pour l'éducation de l'ACEP**



Présents à la table ronde de cette année, de gauche à droite : Maxim Legault-Mayrand, Doug Rowland, David Daubney, l'hon. Fred Mifflin, Dennis Gruending, Anna Laurence, Andrew Cuddy, Alexis Dubois, Madeleine Dalphond-Guiral, François Plante, le Président de la Fondation Francis LeBlanc, l'hon. Jack Murta, Dominique Biron-Bordeleau, Samuel Gregg-Wallace, Meghan Lawson, Ariane Wylie, le Directeur du Programme Garth Williams, le très hon. Herb Gray, l'hon. Don Boudria et Dorothy Dobbie.

**Chaque septembre,  
l'ACEP organise un déje-  
uner-table ronde pour  
les nouveaux stagiaires  
parlementaires afin que  
les ex-parlementaires  
puissent partager avec  
eux leurs conseils pour  
l'année à venir.**